ISSN 0988-4807

LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

22

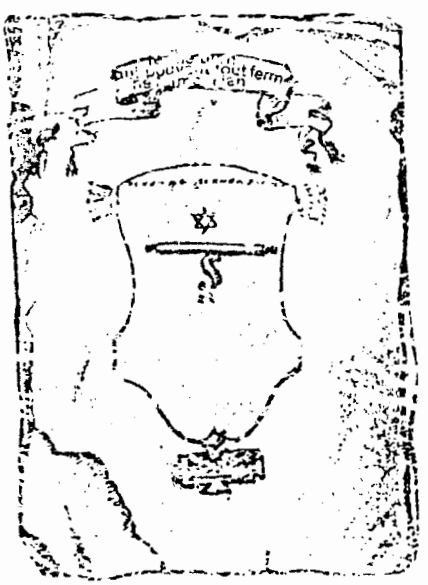

1998

ANNALES N° 22

~~~~~~~~~~~~~~

SOMMAIRE

Editorial:	Guiral	ALMES	p 2
Bilan Financier	Danièle	ROSCH	p 4
Compte-Rendu des activités			p 5
Les A.V.R et Internet	Michel	ISOARD	p 6
Le Ciel de Rognes	Paul	FRANC	p 8
Le séisme cosmique ...	Paul	FRANC	p 9
Quand Marie TAY voyageait	Michel	BARBIER	p 10
A propos de St Marcellin	Jaky	JOURDAN	p 18
La fin de la Terreur à Rognes	Ginette	ANDRE	p 25
Les sources de l'histoire de Rognes	Georgette	POUCEL	p 45
Une contribution à l'histoire de Rognes	Georgette	POUCEL	p 50
Notes d'un archéologue	Alfred	D'AUBERGUE	p 52
Brindilles des jours.	Gilbert	ROCHE	p 55
Rognes, il y a 90 ans	Léon	POUTET	p 57
Fouilles du vieux village	Gilles	BRINGER	p 60

Reproduction des textes et illustrations interdite, sauf autorisation écrite, référence obligatoire à l'auteur et à la publication. Les articles publiés dans les fascicules *n'engagent que la* seule responsabilité des auteurs.
~~~~~~~~~~~~~~

EDITORIAL

Comme pour l'an mille, la date de l'an 2.000 est une date qui marque l'imagination, plus qu'elle n'imprime de grands changements dans notre vie quotidienne. Le seul attrait pour nous, c'est l'espoir de vivre cette date et de passer ainsi à l'aube du troisième millénaire.
Notre association qui a comme fondement, la transmission de la mémoire de Rognes, s'est lancée dans le projet de fixer pour cette date l'image photographique de notre village, de ses activités et de ses habitants.
Pour ce faire, nous avons besoin d'aide extérieure et nous avons fait appel à la Mairie de Rognes, au Conseil Général, au Conseil Régional et à la Caisse locale du Crédit Agricole, en ces termes:

Pour marquer le passage à l'an 2.000, l'association des Amis du Vieux Rognes envisage de réaliser une documentation multimédia, comportant photographies, sons et séquences filmées, qui pourraient prendre forme de vidéogrammes, d'un cédérom et qui pourrait aussi servir à alimenter un site internet.
Il s'agit de recueillir le plus d'informations possible sur le village à l'aube du troisième millénaire afin de constituer une mémoire pour les générations futures. Ce projet vise principalement trois objectifs:
. Contribuer à former la mémoire collective du village, en intégrant notamment les témoignage des plus anciens, sachant que, selon le vieil adage, "chaque fois qu'un homme meurt, c'est une bibliothèque qui brûle."
Intéresser les jeunes collégiens à ce travail par la mise en oeuvre des moyens les plus modernes d'enregistrement et de montage multimédia. Outre l'initiation ou le perfectionnement à l'utilisation de ces moyens, qui peuvent s'avérer profitables professionnellement , pour les jeunes, c'est aussi une façon de les intéresser à l'histoire de leur village et de parfaire leur sens civique.
Mettre à la disposition de personnes qui le sur le passé du village souhaiteront, un document. irremplaçable et son état en l'an 2.000

Pour réaliser ce projet l'association des Amis du Vieux Rognes envisage de se doter de l'équipement nécessaire. Cet équipement comprend un micro-ordinateur, un appareil photonumérique, un magnétophone numérique, un graveur de cédérom, et une imprimante. Le coût global de cet achat est d'environ 38.000 F.
L'association des Amis du Vieux Rognes, prend en compte l'achat de l'ordinateur et de l'appareil photonumérique pour un coût de 12.000 F. Elle ne peut toute seule faire face aux dépenses qu'entraîne l'acquisition des moyens complémentaires nécessaires.
Restant à votre disposition pour vous donner toute information supplémentaire, j'ai l'honneur de vous demander de

bien vouloir accorder une subvention à l'association des Amis du Vieux Rognes, pour la réalisation de ce projet exceptionnel "Rognes 2.000".

Nous espérons que ces demandes d'aides porteront leurs fruits et que ce projet retiendra toute l'attention des collectivités locales et des élus.

Il ne pourra se réaliser que si tous les rognens nous apportent leur soutien, permettant ainsi de laisser aux générations futures l'image de Rognes en l'an 2 000.

Le Président

Guiral ALMES

	ASSOCIATION ""LES AMIS DU VIEUX ROGNES""					
			BILAN POUR 1997			
RECETTES			**DEPENSES**			**BALANCE**
En caisse	31 801,52 F		Frais et achat du livre	35 771,72 F		
Cotisations	18 600,00 F		Photocopies	1 439,50 F		
Vente annales et divers	1 510,00 F		Papeterie	2 020,49 F		
Journée St. Marcelin	2 375,00 F		Abonnements cotisations	710,00 F		
Dons	150,00 F		Photographies	122,00 F		
Vente livre	32 635,00 F		Timbres	1 690,30 F		
			Assurances	1 412,60 F		
			Tirages annales	8 834,85 F		
			Journées St. Marcelin	4 218,45 F		
			Divers	438,00 F		
			Documentation	838,00 F		
			Menuiserie	1 500,00 F		
			Menuiserie St Marcelin	4 489,12 F		
TOTAL recettes	**87 071,52 F**		**TOTAL dépenses**	**63 485,03 F**		**23 586,49 F**
En caisse au 31/12/1996	31 801,52 F					
Recettes année 1997	55 270,00 F					
Dépenses année 1997	63 485,03 F					
En caisse au 31/12/1997	**23 586,49 F**					
Cotisations perçues en 1997						
Cotisations 1995	6					
Cotisations 1996	78					
Coisatons 1997	99					
Cotisations 1998	3					
au 31/12/1997						
Nombre d'adhérents au 31/12/97 : 197						
Adhérents radiés pour non paiement de cotisations : 19						
Nombre d'adhérents au 31/06/98 : 206						
Nombre d'adhérents à jour pour 1997 : 165						
Nombre d'adhérents à jour pour 1998 : 71						

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES
de l'Assemblée Générale du 08/10/97
à l'Assemblée Générale du 04/07/98

08.10.97: Assemblée Générale. Sortie officielle du livre "Rognes, le Temps retrouvé". Fête du 20 ème anniversaire de la création de l'association.

28.12.97: Publication des Annales N°21

01.02.98: Achat de l'ordinateur et de l'appareil photonumérique.

14.02.98: Exposition organisée en collaboration avec la Municipalité, ayant pour thème: "Les registres cadastraux de Rognes, du XV ème au XIX ème siècle". Sous la responsabilité de Georgette Poucel.

10.05.98: Sortie en Avignon. Visite du vieil Avignon par Mme Dubuis.

14.06.98: Réception de la chorale de Manduel. Concert à St Marcellin.

04.07.98: Assemblée Générale, suivie de la conférence "Les Moulins de Provence et de Rognes", par Ilda Dagincourt.

****

CONSEIL D'ADMINISTRATION
au mois de Décembre 1998

Mme	ALMES	Madeleine jusqu'en	2007	Comité de lecture
M.	ALMES	Guiral	2007	Président
M.	BARBIER	Michel	2007	Comité de lecture
M.	BONNABAUD	Robert	2001	
M.	BRINGER	Gilles	2007	Archéologie.
M.	CARLUEC	Marcel	2004	
M.	COULOUGNAC	Christian	2001	
M.	DAVIN	Michel	2004	
Mme	DEGONDE	Corinne	2004	Relations Mairie
M.	FRANC	Paul	2007	Relations Mairie
M.	GAY	Alain	2001	
Mme	GAZEL	Gisèle	2007	Secrétaire
M.	ISOARD	Michel	2007	Chargé du site Internet
Mme	JOURDAN	Jacqueline	2004	Secrétaire Adjointe, Relations publiques, Musée...
Mme.	POUCEL	Georgette	2001	Vice-Présidente Sorties Conférences.
M.	ROCHE	Gilbert	2004	Archives. Photos. Comité de lecture
Mme	ROSCH	Danièle	2007	Trésorière Comité de lecture
M.	SALEN	Gilbert	2001	Président d'honneur Comité de lecture.
M.	SOUDAY	Fernand	2001	
M.	THOMAS	Jean-Marie	2004	

LES AMIS DU VIEUX ROGNES ET INTERNET

Internet, le mot magique de cette fin du XXe siècle, on en parle partout.
Quelle est donc cette chose qui effraie certains et attise la curiosité d'autres ? C'est tout simplement un réseau de communication mis en place par l'armée américaine durant la guerre froide ; tout est parti d'un rapport établi en 1962 par Paul BARAN dans lequel il étudie comment protéger le système de communication de l'armée contre une éventuelle attaque nucléaire russe.

Le système proposé est un réseau sans organisation centrale dans lequel la communication ne peut être interrompue par la défaillance de certains de ses équipements.

Ce réseau est donc constitué d'une multitude de machines reliées entre elles et nommé ce jour " World Wide Web" qui signifie *toile d'araignée mondiale.*
Une des caractéristiques principales de ce réseau est la "liaison par paquets".
Chaque message est réparti en plusieurs paquets transmis indépendamment les uns des autres, puis recomposés en bout de chaîne, pour être remis au destinataire.
En cas de perte ou d'altération d'un paquet, celui-ci sera renvoyé par un autre cheminement jusqu'à reconstitution complète du message.

Les machines constituant ce réseau peuvent, outre leur fonction de transfert de données, contenir des informations accessibles à tout le monde et de n'importe quel endroit de la planète. Il suffit tout simplement de connaître l'adresse URL (Uniform Resource Locator) pour pointer sur l'information désirée ; il existe des outils appelés "moteurs de recherche" pour trouver facilement cette adresse.

Et "Les Amis du Vieux Rognes", que viennent-ils faire dans tout ça, me direz-vous ?
La réponse est des plus simples. Pourquoi ne pas utiliser cet outil puissant pour faire connaître notre association et donner des informations à tout un chacun, qu'il habite Rognes ou Sydney, en Australie ?
C'est chose faite depuis l'année dernière, l'association possède son site qui a déjà été visité plus d'un millier de fois à ce jour.

Le site intègre des informations générales concernant l'association, les sommaires des différentes annales, le contenu de la bibliothèque et vidéothèque, des contes de Gilbert SALEN, des photos de notre village, et bientôt un apprentissage à notre

langue de Provence et des informations générales sur notre projet "Mémoire 2000".

Pour accéder au site de l'association, il suffit de se connecter à l'adresse URL suivante:

http: // www.fragon. claranet. fr

L'association possède également son adresse émail (courrier électronique) qui est:

Les_Amis_du_Vieux_Rognes @ fragon. claranet. fr

A ce jour, en fonction des analyses de fréquentation du site et des différents courriers électroniques reçus, nous pouvons être fiers de dire que notre association est connue au Canada, en Australie, à Saint Pierre et Miquelon et dans bien d'autres contrées encore.

Michel ISOARD

LE CIEL DE ROGNES

Le 18 Novembre 1998, de très bonne heure, huit mois après le passage de la comète Tempel-Tuttle au plus près du soleil, la terre a traversé sa traînée de poussières. Une aubaine pour les astrophysiciens qui s'attendaient à une tempête d'étoiles filantes au-dessus de la Chine. Un spectacle qui a été suivi depuis le sol, en avion ou dans l'espace. Tout a été organisé pour étudier le phénomène au mieux. Tempel-Tuttle est une modeste comète qui est à l'origine de toute cette effervescence; ce sont les grains de poussières qu'elle lâche dans l'espace à chacun de ses passages auprès du soleil, tous les trente-trois ans environ, qui provoquent cette pluie d'étoiles filantes. Son noyau n'excède pas quelques kilomètres de diamètre et tourne sur lui-même en une quinzaine d'heures.

La terre n'a mis que deux heures pour traverser la cascade de poussières. Le choc a été presque frontal entre elle et l'essaim des Léonides (c'est leur nom) . Les étoiles filantes se sont précipitées à notre rencontre à plus de 250.000 km/h. Le nombre d'étoiles filantes visibles à l'oeil nu dans un ciel bien noir a été de 3 à 40 par seconde. Les observateurs européens ont enregistré des taux horaires compris entre 100 et 200. Pour les non-avertis qui pensaient voir de belles traînées dans le ciel ce fut la déception... La terre a abordé les particules célestes de face, De ce fait il n'y a pas eu de traînées mais des flashes avec quelquefois une petite cascade lumineuse. Cela est assez rare.

Une deuxième tempête est prévue en novembre 1999 pour les régions du sud de l'Europe et l'Afrique du nord avec un maximum de 2000 étoiles filantes à l'heure. Attendons confirmation des scientifiques.

Paul FRANC

LE SEISME COSMIQUE QUI A FRAPPE LA TERRE

Cela a duré cinq bonnes minutes. C'était le 27 août dernier et jamais encore, selon les astronomes, l'environnement de la terre n'avait subi pareille agression

Ce jour-là, ou plutôt cette nuit-là, une gigantesque flambée de rayonnements gamma (*) a inondé le ciel. De quoi provoquer une alerte générale pour tous les satellites et sondes équipés de détection de rayons gamma.

Mais le plus étonnant n'est pas là. Le flash a fait sentir ses effets jusque dans la haute atmosphère de la terre entre 60 et 80 km d'altitude.

La flambée d'énergie gamma du 27 août a très vite été attribuée à une étoile de la constellation de l'Aigle située à quelque 20.000 années-lumière.

A cette distance, seule une petite quantité de cette énergie a atteint la terre.

Explication du phénomène:

La matière dont elle est faite - comme celle de toutes les étoiles à neutrons - est un fluide extrêmement dense de neutrons contenu par des couches extérieures solidifiées qui forment une croûte de fer d'environ 1 km d'épaisseur. Mais dans le cas de ces étoiles, le champ magnétique est assez puissant pour générer de violents trains d'ondes qui viennent secouer et faire craquer cette croûte de fer. L'énergie rejetée dans l'environnement interstellaire sous forme de flambées gamma est à la mesure de ces séismes cosmiques.

Les champs magnétiques engendrés sont 800 milliards de milliards de fois supérieurs à celui de la terre.

L'énergie rejetée, si elle avait été domestiquée, aurait suffi aux besoins de l'humanité pour des milliards et des milliards d'années. Que représentent les hommes et leurs querelles en comparaison des gigantesques phénomènes de l'univers ? Cela devrait nous inciter à la sagesse, mais l'homme est aveugle...

(*) Rayons gamma: Radiations émises par les corps radioactifs analogues aux rayons X mais beaucoup plus pénétrantes et de longueur d'onde plus petite ayant une action biologique puissante.

Sources: diverses publications scientifiques.

Paul FRANC

QUAND MARIE TAY VOYAGEAIT ...

Marie Taÿ (1859-1941) appartient à une famille installée à Rognes depuis le début du XVIIIe siècle. Elle est, avec l'Abbé Joseph Martin, l'historienne du village (Monographie de Rognes - 1885). Parmi ses autres ouvrages, signalons: Portraits de femmes chrétiennes - 1900; Abrégé dhistoire de Provence - 1925.

Les trois articles publiés dans la revue *Le Feu* peuvent être consultés à la Bibliothèque Méjanes d'Aix.

La belle maison qui se dissimule derrière la Grande Fontaine et son platane, en bas de la rue du Figuier, à Rognes, attire l'attention du passant par plusieurs inscriptions qui ornent sa façade, sous le long balcon de fer forgé qui la coupe en deux. A gauche, dans un rectangle de pierre, une maxime latine: *"Parva propria magna, magna aliena parva"* (autrement dit :Les grandes choses qui appartiennent à autrui sont petites, les petites choses qui m'appartiennent sont grandes").

Surmontant la porte d'entrée et son battant oblique à l'ancienne (porte toujours fermée: la maison semble abandonnée), une lettre se détache dans un cartouche un (T) au graphisme de cursive majuscule. C'est l'initiale de la famille Taÿ, vieille famille rognenne, propriétaire des lieux depuis 1746. (La maison est plus ancienne; voir la date de 1610, gravée à l'angle, rue du Figuier, au dessus d'une ancienne porte).

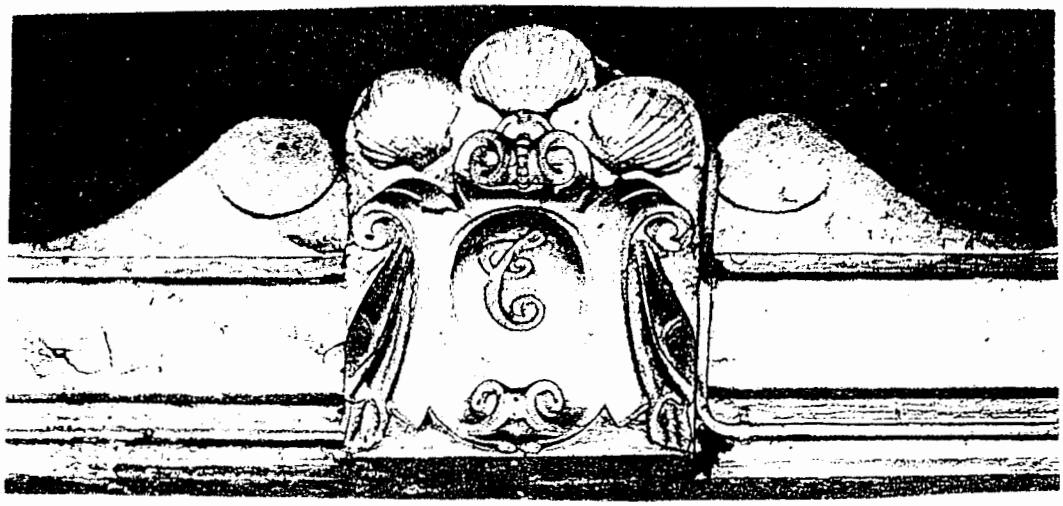

Enfin, dans le coin droit, encastré dans le crépi, le regard est attiré par un carreau de faïence jaune et bleu, un "azulejo", qui représente une vierge couronnée: c'est la célèbre N.D. de Esperanza de Séville (dite La.Macarena). Je ne sais à quelle époque et par quel membre de la famille a été apposé au mur de la maison cet emblème pieux, mais je ne puis m'empêcher de le relier aux deux voyages que fit en Espagne, dans les années

vingt, à l'occasion de la Semaine Sainte, Marie Taÿ, l'historienne de Rognes.

Or, pour notre instruction et pour notre plaisir, nous pouvons lire le récit de ces deux séjours puisque notre concitoyenne en a rédigé le compte-rendu dans un article adressé à une revue littéraire de l'époque, Le Feu, organe du régionalisme provençal, dont Joseph d'Arbaud était alors le responsable. L'article s'intitule: "Souvenirs de la Semaine Sainte en Espagne".

Il est en deux parties: la première concerne un voyage fait en 1920 à Madrid, la seconde correspond à celui fait à Cordoue, en 1922. Or, en feuilletant la collection complète du Feu, on rencontre bien d'autres écrits de Marie Taÿ, des études historiques essentiellement, mais aussi deux autres récits de voyage, sur le même sujet de la Semaine Sainte. Le plus ancien, daté de 1906, s'intitule "Pâques de Russie avant le bolchevisme" ; l'autre, qui est d'avril 1925, a pour titre "En Italie - Choses vues".

Bien que narrant un même évènement, les fêtes de Pâques, les trois textes, de longueur comparable (deux à trois pages) ont chacun leur tonalité particulière. Mais tous les trois éclairent la personnalité attachante de l'auteur de la Monographie du village de Rognes.

*
* *

"Pâques de Russie avant le bolchevisme" a manifestement été rédigé, comme le suggère le titre, longtemps après le voyage. Nous savons en effet qu'en 1906, Marie Taÿ fit un séjour chez son frère Toussaint, à Tchoussovaya, dans l'Oural. Toussaint Taÿ, ingénieur civil des Mines, était le directeur général de l'usine sidérurgique de la Kama. C'est peut-être ce décalage entre l'année du voyage et celle de la rédaction qui donne à cette évocation de la Russie Tsariste une allure un peu fantomatique, à la Jules Verne.

A Perm, à Nijny-Novgorod, à Moscou, Marie est sensible aux signes qui témoignent des émeutes récentes. Elle sait traduire d'une manière concrète le climat d'incertitude dans lequel vivent les Russes: " *(...) le vide se fait autour du "gardanoï" qui, baïonnette au canon, se promène majestueusement au milieu des grandes artères de ce merveilleux Moscou. Cette baïonnette étincelante sous le soleil et au-dessus d'un sol blanc de neige est tout un poème, elle est à le fois la menace d'une punition et une promesse de sécurité".*

Notre historienne passe de l'analyse politique aux scènes de rue saisies sur le vif, aux brefs dialogues échangés avec les habitants, pour revenir à des réflexions rétrospectives d'après

1917, selon un tempo allègre qui révèle un don certain de journaliste. Pas de prose plus vivante que celle-ci.

Quand elle aborde les coutumes de Pâques, son vrai sujet, un parfum de vieille Russie imprègne le récit. On se croirait dans Tosltoï ou dans Tourgueniev. "*Dès le matin, nos domestiques nous ont abordés en disant: "Le Christ est ressuscité". Nous leur avons répondu: " Il est vraiment ressuscité" et ils nous ont offert les traditionnels oeufs peints".*

Elle fait alterner les tableaux domestiques, comme la bénédiction de la maison par les popes, le matin du dimanche de Pâques, devant la maisonnée rassemblée, et les images de rue prises au vol: moujiks serrant sur leur coeur leurs flacons de vodka, après des semaines de privation de carême, embrassades à la russe sur les trottoirs, dans le déferlement des sonneries de cloches et les cris de joie. Certaines "choses vues" prennent une coloration un peu fantastique: ainsi cette "*longue théorie de croyants fêtant la résurrection du Sauveur*" dont les ombres se détachent, en hauteur, sur fond d'église orthodoxe, illuminée, pour la messe de minuit pascale.

La résurrection, c'est aussi celle de la nature en ce mois d'avril. Marie Taÿ a le goût des belles descriptions et, certes, les clichés scolaires ne sont pas absents dans ce sansonnet qui tournoie "*et se grise du jeune soleil*" ou la prairie "*qui ne sera plus bientôt qu'un tapis diapré de perce-neige*". Le talent de l'écrivain rognen réside surtout dans l'habileté à entrecroiser les thèmes, à multiplier les plans, les perspectives, à imprimer un rythme allègre à son récit.

*

* *

L'article intitulé "Souvenir de la Semaine Sainte en Espagne" est comme je l'ai dit, en deux parties. D'abord on se trouve à Madrid, en 1920, ensuite à Cordoue, deux ans plus tard. Marie Taÿ a dépassé la soixantaine. On peut supposer qu'elle voyage accompagnée de sa soeur Jeanne et qu'elle est hébergée chez son frère Toussaint qui, chassé par la révolution de 1917, est désormais installé en Espagne.

Peu de points communs, en dehors du sujet, avec le premier écrit. C'est la pompe et la couleur des cérémonies espagnoles qui cette fois mobilisent le talent de la voyageuse. Pour le dimanche des Rameaux, à Madrid, Marie voit défiler le cortège royal. Elle croque avec gourmandise les nobles personnages : "... *ce sont d'abord les chambellans en culottes courtes, habits à la française, chamarrés d'or et jabots de fines dentelles; le cardinal en manteau d'apparat; derrière, légèrement impatient, apparaît le roi;*

il porte la plus riche palme et sourit ou ne peut s'empêcher de dire quelques mots; la reine se tient à sa gauche; elle est plus grave dans sa robe bleue lamée d'argent, et sous son diadème de diamants, le haut peigne et la mantille nationale..."
La dernière phrase crée un effet fort poétique: "... *à mesure que le cortège s'éloigne, l'on ne voit plus que le balancement des palmes, ressemblant à une forêt aérienne."*

Pour le Jeudi Saint, dans la foule qui se transporte d'église en église, la dame de Rognes s'attarde sur "*les senoritas en costume de satin noir, qu'égaient des oeillets rouges au corsage et dans les cheveux, le haut peigne et la riche mantille ont tout à fait grand air".*

Marie Taÿ reconnaît que les mantilles ont plus d'allure que les chapeaux des Françaises; elle remarque aussi - perfidement - que les madrilènes sont plus intéressantes à regarder qu'à entendre converser et que, d'ailleurs, leur silhouette mince passe vite "*du délicat à l'empâté".*

En veine de critique, Marie se dit déconcertée par les chants liturgiques qui "*sont loin d'avoir la douce et pieuse harmonie des maîtrises de cathédrales".*
Mais pas non plus de dénigrement systématique à l'égard des Espagnols. D'autres passages montrent son admiration pour eux.
Bien qu'il s'agisse de Madrid et non de Séville, la procession du Vendredi Saint offre un spectacle impressionnant. Parmi les groupes sculptés qu'elle décrit, voici le Christ de Medinacelli qui "*habillé de velours rouge et ses longs cheveux épars, s'avance au milieu des fleurs et des cierges".*
Marie Taÿ voit tout, note tout, y compris les attitudes des spectateurs royaux rassemblés sur le balcon du Palais Royal. Passant plus vite sur le samedi et le dimanche de Pâques, elle termine l'épisode madrilène par l'évocation de la corrida du lundi sur la "plaza", occasion de liesse bruyante et aussi de nouveaux déploiements d'élégance pour les senoritas. Le lecteur ne saura pas si la pieuse Marie Taÿ a assisté elle aussi à la corrida...

A Cordoue, c'est plus brièvement que sont rapportées les manifestations de la Semaine Sainte en 1922. Il faut dire que la beauté exotique de l'ancienne capitale des califes fascine notre voyageuse au moins autant que le faste des célébrations catholiques. Le long premier paragraphe rend sa vive admiration pour la "mezquita", "*la mosquée, avec ses magnifiques arceaux aux vives couleurs, entrelacés et superposés; autant l'extérieur du monument est massif et, solidement assis, autant l'intérieur est délicat, svelte, aérien, c'est une vrai forêt de colonnes..."*
La messe des Rameaux et l'office du Mercredi Saint ont lieu dans la cathédrale, le "Crucero", qui est édifié à l'intérieur du temple musulman. Cet environnement inédit exite l'imagination de la

bonne dame de Rognes: "*De plus en plus la mosquée devient mystérieuse; ses lampes discrètement disséminées jettent des lueurs fantastiques. L'on croit se trouver en Orient. A la sortie, la douce clarté lunaire estompant les ruines de l'Alcazar confirme cette impression.*"

La procession nocturne du Jeudi Saint révèle une Marie Taÿ observatrice et sensible à l'envers du décor: elle remarque les douze porteurs suant qui portent sur leur tête le brancard du Christ en croix, et elle précise que la robe couverte de pierres précieuses de la Vierge des Douleurs a coûté 30 000 pesetas.

Pour la grande procession du Vendredi Saint, l'après-midi, dans la ville silencieuse, plutôt que de recommencer l'énumération des extraordinaires effigies représentant les scènes de la Passion, Marie Taÿ se contente de noter que celles de Cordoue ont *"une note plus réaliste et plus populaire "*. Elle s'arrête plutôt aux curieux chants spontanés qui naissent de la foule, les *"saetas", "actes de foi naïve et touchante exprimés par des voix non cultivées; une mère demande à la Dolorès la guérison de sa fille malade; des soldats réclament la fin de la guerre du Maroc..."* La joie de Pâques éclate le samedi sur les toits des églises où les petits carillonneurs, au milieu des envols d'oiseaux, font sonner leurs cloches pendant des heures. Comme à Madrid, les solennités pascales sont suivies des inévitables corridas. L'on peut deviner dans les dernières lignes la légère amertume de la chrétienne, à une époque où déjà - même en Espagne - les courses de taureaux drainaient plus de monde encore que les fêtes pascales. Amertume de l'historienne aussi qui remarque que le grand homme de la ville ce n'est pas Gonsalve, (Gonzalo Fernandez de Cordoba -1453-1515- qui conquit pour l'Espagne le royaume de Naples), mais Guerrita, le torero, que le roi lui-même honore de ses visites.

*

* *

Marie Taÿ est à Rome pour la Semaine Sainte de 1925. Elle a trois ans de plus qu'à Cordoue, soixante-six ans, et visiblement, elle voyage cette fois en touriste ordinaire, par le train, allant de ville en ville et d'hôtel en hôtel, accompagnée sans doute de sa soeur Jeanne.

L'article, moins construit, moins élaboré que le précédent sur l'Espagne, vaut par sa gaieté, sa liberté d'allure. Et, peut-être, mieux que les autres, révèle-t-il la personnalité de l'auteur. Ici le thème religieux occupe une place plus limitée: un seul paragraphe, consacré au dimanche des Rameaux à Saint-Pierre, sur deux pages qui parlent - comme dit le sous-titre de l'article - de "choses vues" en Italie : curiosités architecturales et, plus encore, vie des habitants. Le récit est nourri de rencontres,

d'anecdotes charmantes ou cocasses, de scènes croquées sur le vif; nourri aussi de réflexions sans fard sur ce qu'elle voit et d'étranges considérations sur les catégories humaines. Jusqu'à Gênes, elle a voyagé dans le train avec Pietro, l'étudiant en droit, gentiment impertinent mais serviable. Rencontre beaucoup moins agréable avec des touristes allemands (les ennemis d'hier bien sûr) dont elle dénonce la présence encombrante dans les musées. *" On n'entend que des "ya, ya ". Ils sont intolérables; tout semble leur appartenir..."* et ce jugement final qui évoque une autre époque, heureusement révolue *"Bref, en dehors de ce qui nous a séparés à jamais, ils écartent toute sympathie ".*

Sa sympathie, Marie Taÿ la réserve aux Italiens eux-mêmes, empressés à offrir leur place dans les trams et francophiles inconditionnels, bien qu'envieux des Français. On devine une Marie Taÿ liante dans ce petit portrait:*"Au Vatican, un gendarme pontifical lit "La douce France" de René Bazin, mais il regrette de n'avoir jamais eu la bonne fortune d'aller en France."* Surtout ce qui rend les Italiens chers à son coeur c'est leur qualité de méditerranéens. En somme ce sont pour les Provençaux des frères de sang.*" La mer Ligure est aussi notre mer..."* proclame-t-elle au début de l'article. Elle remarque que *" les Provençaux sont partout à Rome"*, du jeune vendeur de camées, natif de Saint-Chamas, devant la basilique Saint-Pierre, au guide des Catacombes de Saint-Callixte. *"Si,* dit-elle, *dans d'autres capitales on se sent étranger, il n'en est pas de même à Rome; le latin, le catholique, le provençal se trouvent comme en famille dans la Ville Eternelle."*

Sympathie pour les Latins, antipathie pour les Germains, l'un et l'autre sentiment étant exprimé sans nuance, Marie Taÿ traduit les opinions communes des Français de l'époque. En 1925, elle ne pressent pas l'évolution de l'Italie et termine même son article par un éloge de Mussolini. A un étudiant qui lui demande ce qu'elle pense du nouvel homme fort de l'Italie, elle répond: *"Nous voudrions bien en avoir un en France."*
C'était, il est vrai, en avril 1925, juste avant l'établissement de la dictature du Duce.

Française, Provençale, catholique, Marie Taÿ est aussi une dame, une bourgeoise des années vingt. On ne saurait lui en vouloir d'émettre certains jugements qui peuvent choquer notre égalitarisme moderne. Ainsi, dans les *"verrues"* qui selon elle déparent Rome, elle cite des groupes de pèlerins campagnards, au Colisée et sous la colonnade du Bernin, dont l'odeur, selon elle, décourage de tout rapprochement. Elle s'étonne d'ailleurs de la rareté des bains publics dans une ville où jadis des empereurs ont construit des thermes monumentaux. *"Quelle décadence"* , s'écrie-t-elle.

Au cours d'autres promenades, Marie Taÿ oublie d'exercer son sens critique et s'abandonne aux charmes de la vieille cité. Visitant le Palatin, elle montre à côté de la curiosité de l'historienne, la sensibilité d'une poétesse. *"Ce qui est délicieusement joli, c'est la pluie au Palatin, un jour de printemps, on dirait de fines cordes transparentes reliant les nouvelles frondaisons à un ciel qui n'est ni gris, ni bleu, mais comme ouaté et fondu dans ces deux couleurs: les débris de colonnes, les arcs de triomphe, les monuments vétustes apparaissent lavés et rajeunis. "*

Peut-être la vieille dame de Rognes se rappelle-t-elle ici ses souvenirs de collégienne au Pensionnat du Saint-Esprit à Arles, et les modèles littéraires qui ont formé son style. On croit entendre comme un écho de Chateaubriand en lisant ceci: *" Je n'ai pas dit la douceur des soirs quand le soleil irise de ses derniers rayons les marbres de Saint-Paul-Hors-les-Murs, quand l'ombre s'allonge sous les cyprès du cimetière Saint-Callixte; la paix du crépuscule dans les jardins du Vatican, où se profile quelquefois la blanche robe du Chef de la Chrétienté, et d'où on admire les monts Albains idéalisés par une brume légère."*

*

* *

Lues trois-quarts de siècle plus tard, ces notes de voyage écrites avec talent, quoique sans prétention savante, gardent une valeur de témoignage et un charme un peu désuet.

Bien sûr Marie Taÿ est un personnage de son temps et de son milieu. Le lecteur d'aujourd'hui s'étonne devant certains de ses jugements où transparaissent ce qu'on peut nommer les préjugés de la Française et de la bourgeoise. Encore faudrait-il lui reconnaître, à l'occasion, de la lucidité et de l'ouverture d'esprit. C'est le cas, dans l'article sur la Russie, lorsqu'elle dénonce le formalisme archaïque des popes, et, à l'inverse, lorsqu'elle exprime sa compréhension à l'égard des révolutionnaires. Pour résumer, disons qu'en suivant Marie Taÿ en Russie, en Espagne et en Italie au début du siècle, nous suivons un guide observateur et perspicace.

Mais ce qui séduit surtout dans ces instantanés quelque peu jaunis, c'est le talent de l'écrivain rognen. La couleur, le sens de la mise en scène, de l'effet à produire ne manquent pas, mais on remarque surtout la légèreté élégante, l'humour d'une prose enlevée qui ne pèse jamais. Osera-t-on évoquer la Marquise de Sévigné pour définir l'écriture pétillante de notre femme de lettres ? La bonhomie du propos le sens du concret, servis par une langue alerte, créent un bonheur d'expression presque constant.

"C'est très enlevant !" s'exclame-t-elle à propos d'une cérémonie du Samedi Saint à Madrid. C'est l'adjectif qui convient à la prose de Marie Taÿ, et qui devrait nous convaincre de continuer à la lire: c'est très enlevant !

Michel BARBIER

* Voir les numéros du Feu du 1° avril 1925, du 15 avril 1924 et du 15 juillet 1925.

A PROPOS DE SAINT MARCELLIN

Si on peut dire que 1999 sonne la fin du siècle, Marcelline II,elle, sonne la renaissance de la chapelle et de l'ermitage St Marcellin.
Lors du tremblement de terre de 1909, si l'ermitage était resté debout, la chapelle par contre fut complètement effondrée (voir photo).
Voici vingt ans, les Amis du Vieux Rognes ne pouvant rester insensibles devant ce "lieu chargé d'histoire", (voir articles dans les Annales n° 2, 3, 4, 11, 12, de Messieurs Michel BARBIER, Guiral ALMES et Jean de LANDER) décident de réhabiliter le site.
Il fallait un "sauvetage d'urgence" et ils s'en exprimèrent le 9 avril 1979 à Mr PARRAUD, alors Maire de Rognes. Le 10 Avril 1979, un accord unanime du Conseil Municipal, autorisait un travail de sondage. Le 15 Mai 1979, une lettre (ci-jointe) à Monsieur le Directeur des Antiquités Historiques de Provence était le premier maillon de la renaissance du site qui allait reprendre vie le 18 Septembre 1988, lors de la bénédiction du raisin des vendanges.

Dés 1986, l'Association s'était mise en quête de fonds destinés à entreprendre plus avant une restauration (Annales n°12), alors que l'entreprise de Mr MARTINEZ faisait la restauration de l'ermitage, dés 1989 les chantiers de l'A.P.A.R.E, reconstruisirent la chapelle qui fut couronnée par Marcelline II en 1994 (Annales 18, Me Danielle ROSCH).
Sur place, malgré le crépi qui recouvre l'ensemble afin de le protéger, on peut imaginer le travail à l'ancienne de ces jeunes qui ont mis en relief notre mémoire et nos racines.
Les dessins qui suivent représentent l'évolution du travail des divers chantiers d'été de l'A.P.A.R.E.

Aujourd'hui, quelles que soient les motivations des habitants anciens et nouveaux du village, on s'y rassemble avec chaleur dans un souci de partager et communiquer. Le programme en est : la messe en plein air et la bénédiction du raisin des vendanges, suivi d'un joyeux pique-nique, d'un après midi musical et de la visite d'une exposition artistique dans la chapelle.
Cette année, les rognens eux-même, de l'atelier de la M.J.C, présentaient leurs belles oeuvres dans un thème en accord avec le cadre.

On ne peut quitter Saint Marcellin sans être imprégné de sa magie. Magie dites-vous, en ce lieu saint ?
- Peut-être !
L'autre jour j'y rencontrais un ami rognen qui arrivait fatigué par 12 km de marche. Un repos de dix minutes à peine, au pied d'un chêne, dans l'enclos de saint Marcellin lui a permis de récupérer entièrement son énergie.

Bien d'autres personnes, nous ont également signalé l'effet bénéfique de ce lieux.
Et en septembre, lors de la fête du raisin, des adhérents informés, remarquèrent alors une attraction pesante sur un pendule, exactement près du chêne où s'était assis l'ami marcheur.
Ma curiosité rationnelle et scientifique fut piquée au vif et me suggéra de vérifier le mystère. Une "Commission d'Etude du terrain" fut alors réunie.
Voici les conclusions des recherches dans les explications et croquis joints, ainsi que la carte des lignes de failles proches de St Marcellin.

Maintenant, à vos analyses et suggestions que l'on serait heureux de connaître.

Jaky JOURDAN

La "Commission d'Etude du Terrain" en plein travail

Rognes le 15 mai 1979

Le Président de l'Association
" Les Amis du Vieux Rognes ".

à

Monsieur le Directeur
des Antiquités Historiques de Proven

21, Boulevard du Roi René
13 100 - AIX-EN-PROVENCE

Objet : Chapelle
Saint Marcellin à Rognes.
sauvetage d'urgence
et autorisation de
sondages.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander votre autorisation pour réaliser le sauvetage des restes de l'ancienne Chapelle de St Marcellin appartenant à la commune de Rognes. Depuis quelques années, des démolitions partielles et des vols y sont effectués clandestinement : moellons, tuiles, croix du 17ème siècle, pierres gravé

Sauf objection, les matériaux épars seraient regroupés et classés, l'intérieur de la Chapelle serait dégagé ainsi que le local attenant.

Une photo, prise antérieurement au séisme de 1909, représentant la façade principale côté OUEST, figure à la page 152 de l'ouvrage de M. COQUET, "La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire (Paris ; WAPLER Ed. 1970) actuellement, seul subsisten les murs nord et sud ; le plein cintre de la porte a été démoli récemment.

Nous envisageons de réaliser quelques sondages aux abords pour toutes recherches archéologiques.

Ces travaux seraient exécutés sous notre responsabilit et sous la direction de Monsieur G. ALMES, membre de notre conseil d'administration.

Je vous adresse ci-joint copie de la lettre du 9 mai 1979 du Maire de la Commune de Rognes nous donnant accord pour effectuer travaux et sondages. Joint également, un extrait du plan cadastral.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président.

Signé : M. BONNAUD

Copie pour Mme Jeannette Parraud
Pour la tenir informée
MM. Almes et Barbier ont déjà commencé les déblaiements, exécutés le dimanche matin.

Bien amicalement
Bonnaud

La ***Chapelle de St Marcellin*** est située dans une zone où le sous-sol présente de anomalies et des courants telluriques perturbés.

Le réseau **Hartmann** représente les lignes d'ondes telluriques émanant du sol.

Lorsqu'il n'est pas perturbé par des anomalies le réseau **Hartmann** peut être établi par l schéma théorique suivant :

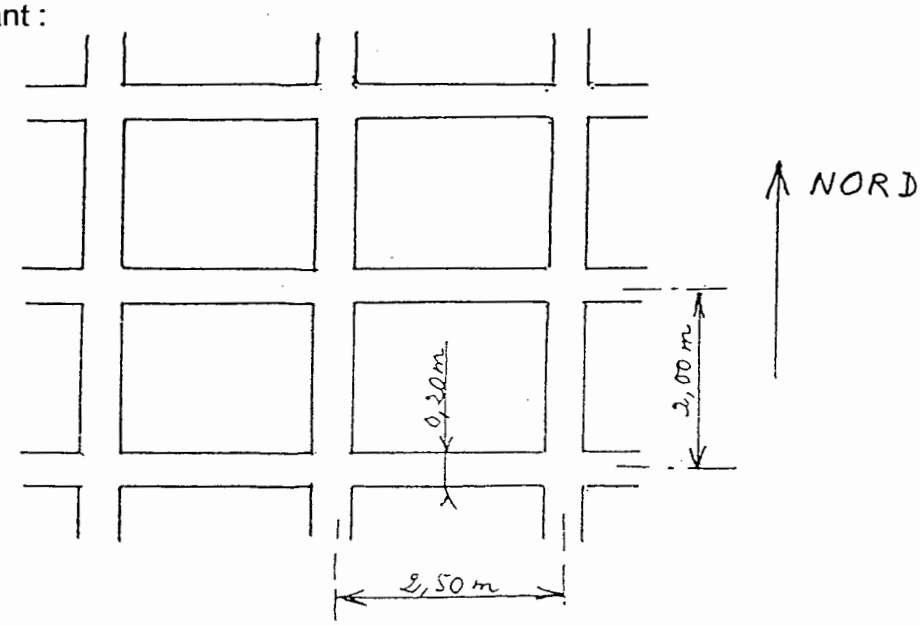

réseau Hartmann (ondes telluriques)

Une zone, prés de la Chapelle, autour d'un chêne, a été sondée à l'aide de baguettes de radiesthésie.

Le relevé qui a été fait est représenté par le schéma suivant.

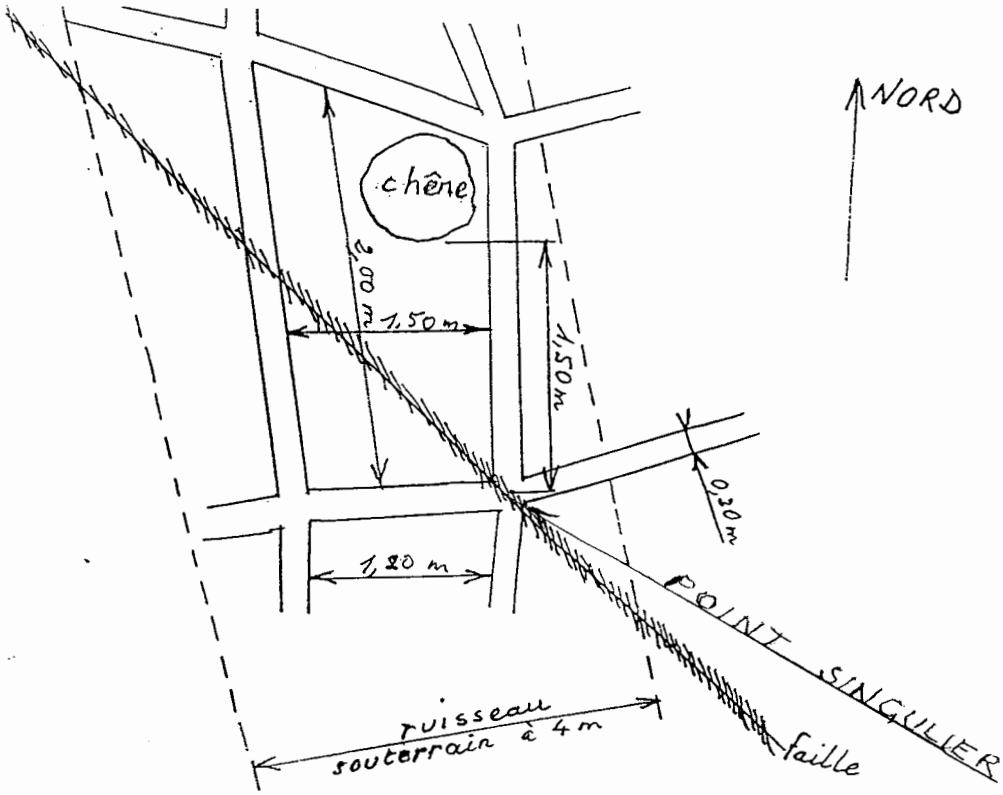

On remarque un réseau **Hartmann** fortement perturbé ; le chêne étant dans une zone neutre du réseau **Hartmann**, un courant d'eau très large passe sous lui, une faille se trouve très proche.

CHAPELLE SAINT MARCELLIN

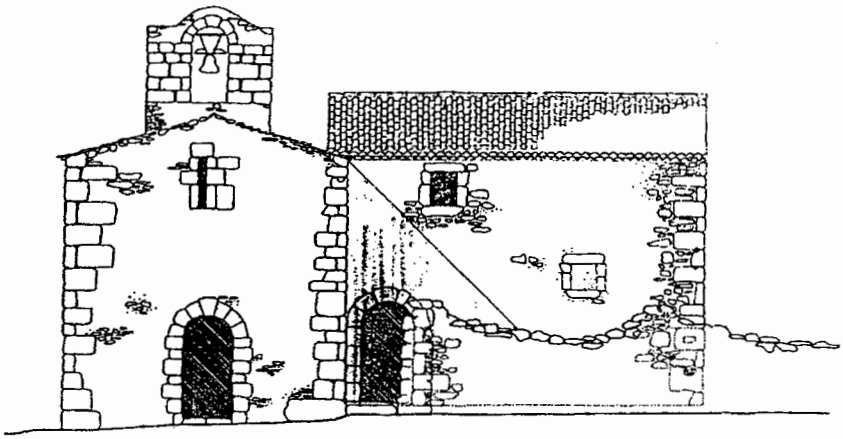

Etat en mai 1909
Lors du dernier
Pèlerinage avant
Le tremblement
De terre de juin 1909

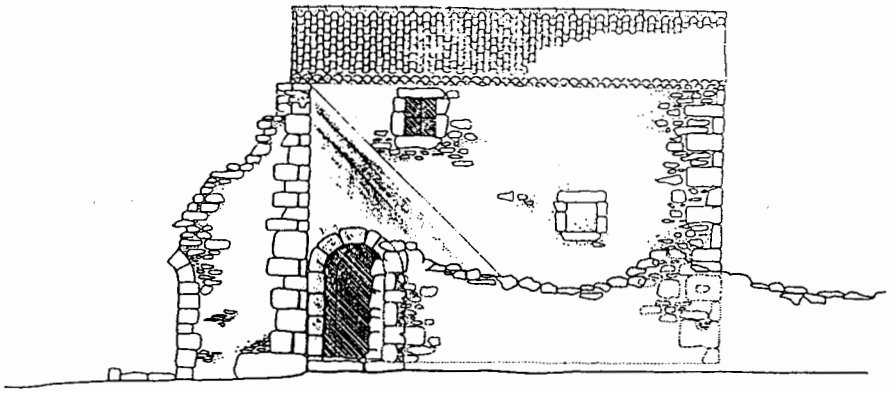

11 juin1909

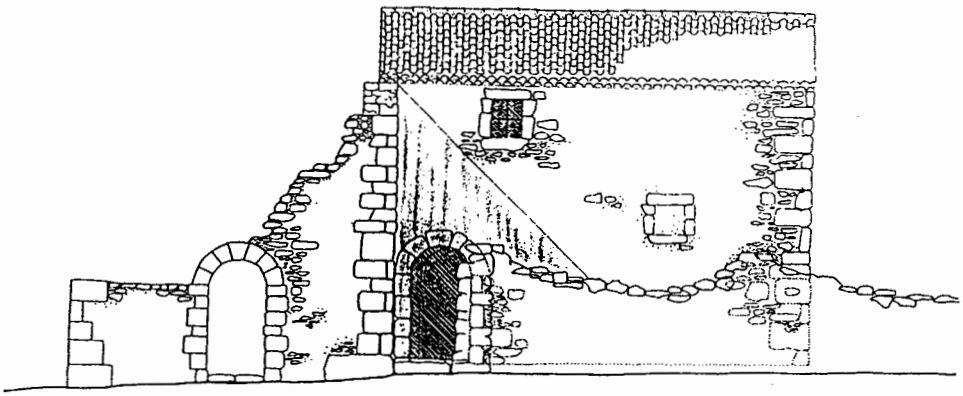

1989 chantier 1
de L'APARE

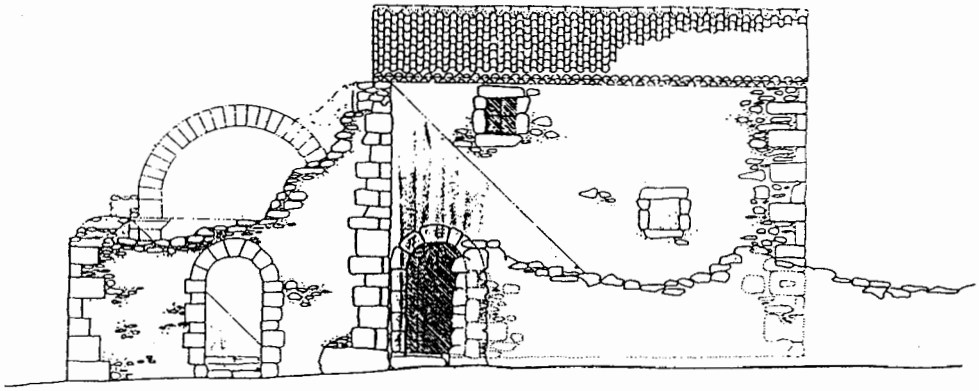

1990 chantier2
de L'APARE

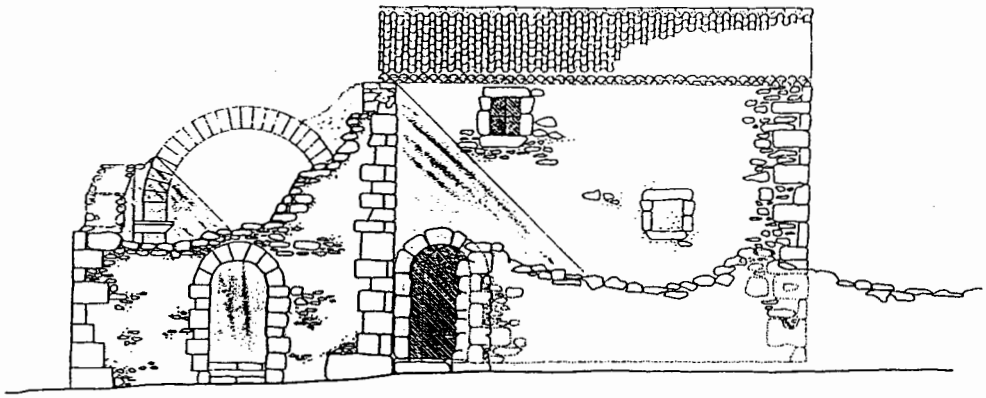

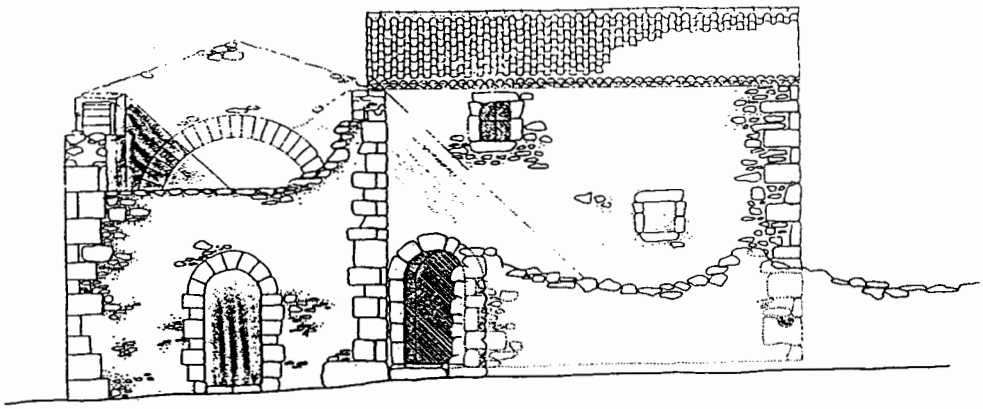

1992 chantier4
de L'APARE

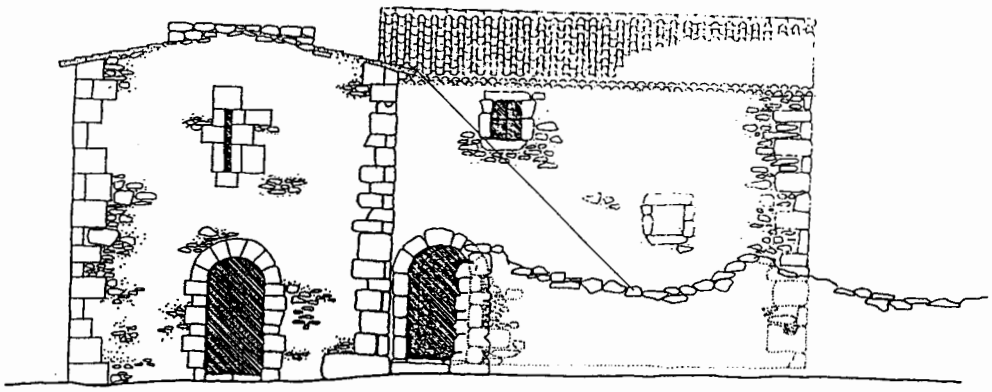

1993 chantier5
de L'APARE

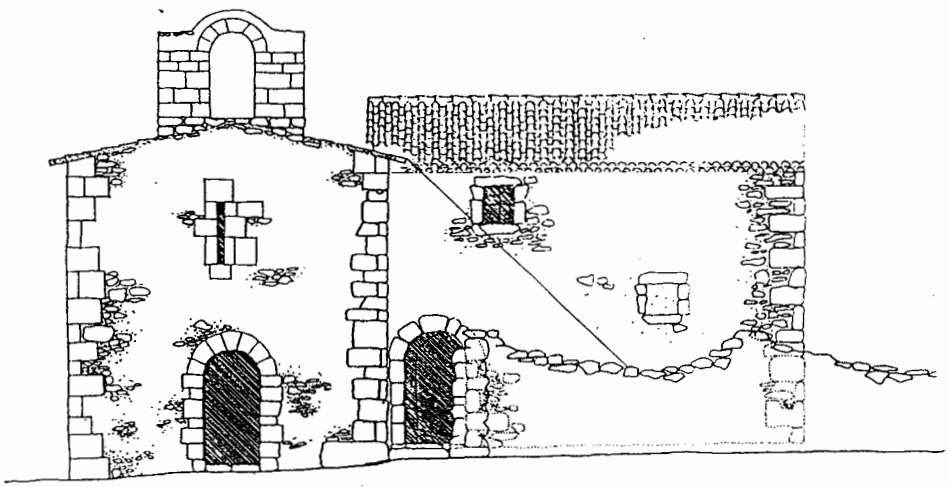

1994 chantier6
de L'APARE

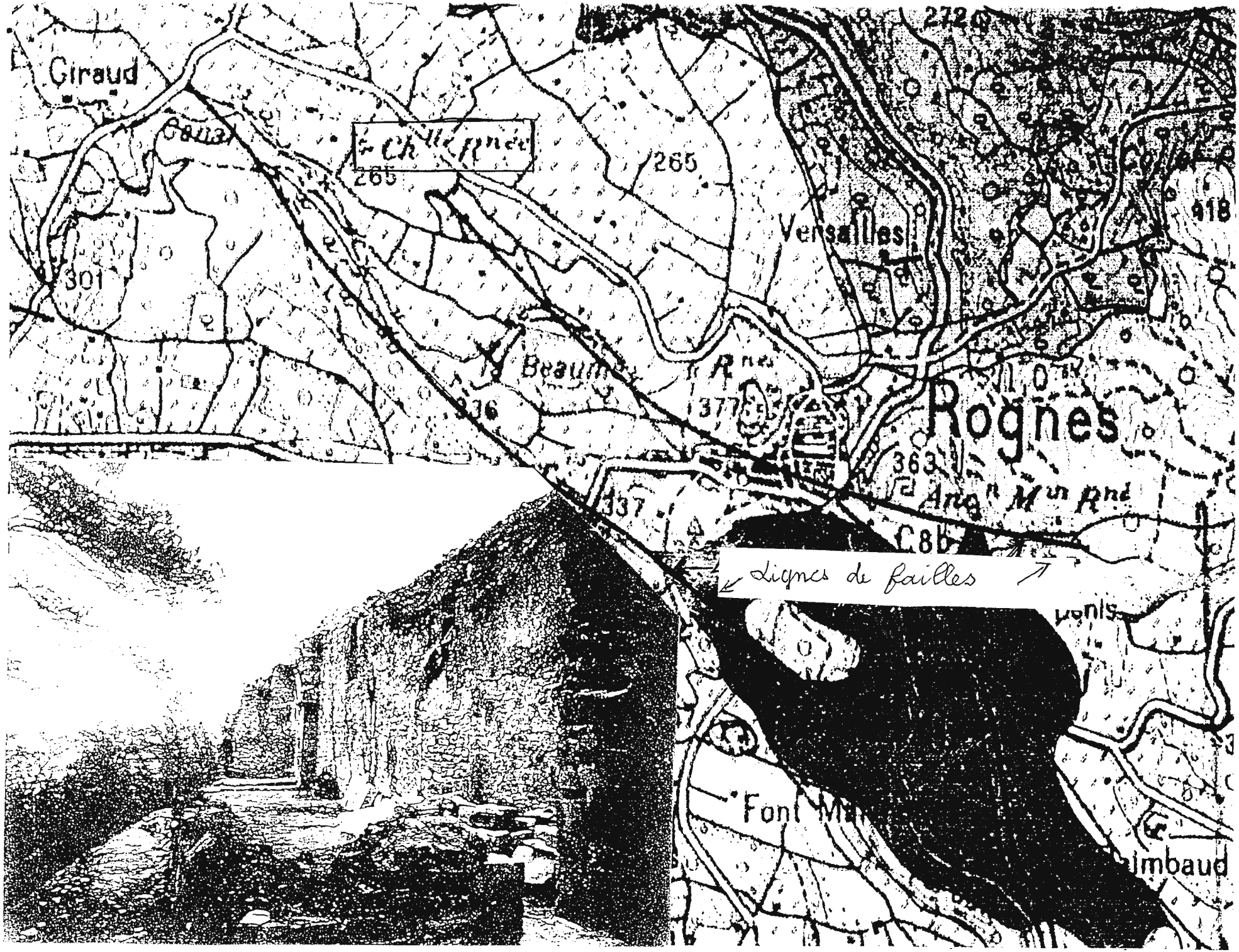
Giraud
265
265
301
Versailles
418
Rognes
363
337
C8b
Lignes de failles
Fonl
mbaud

23

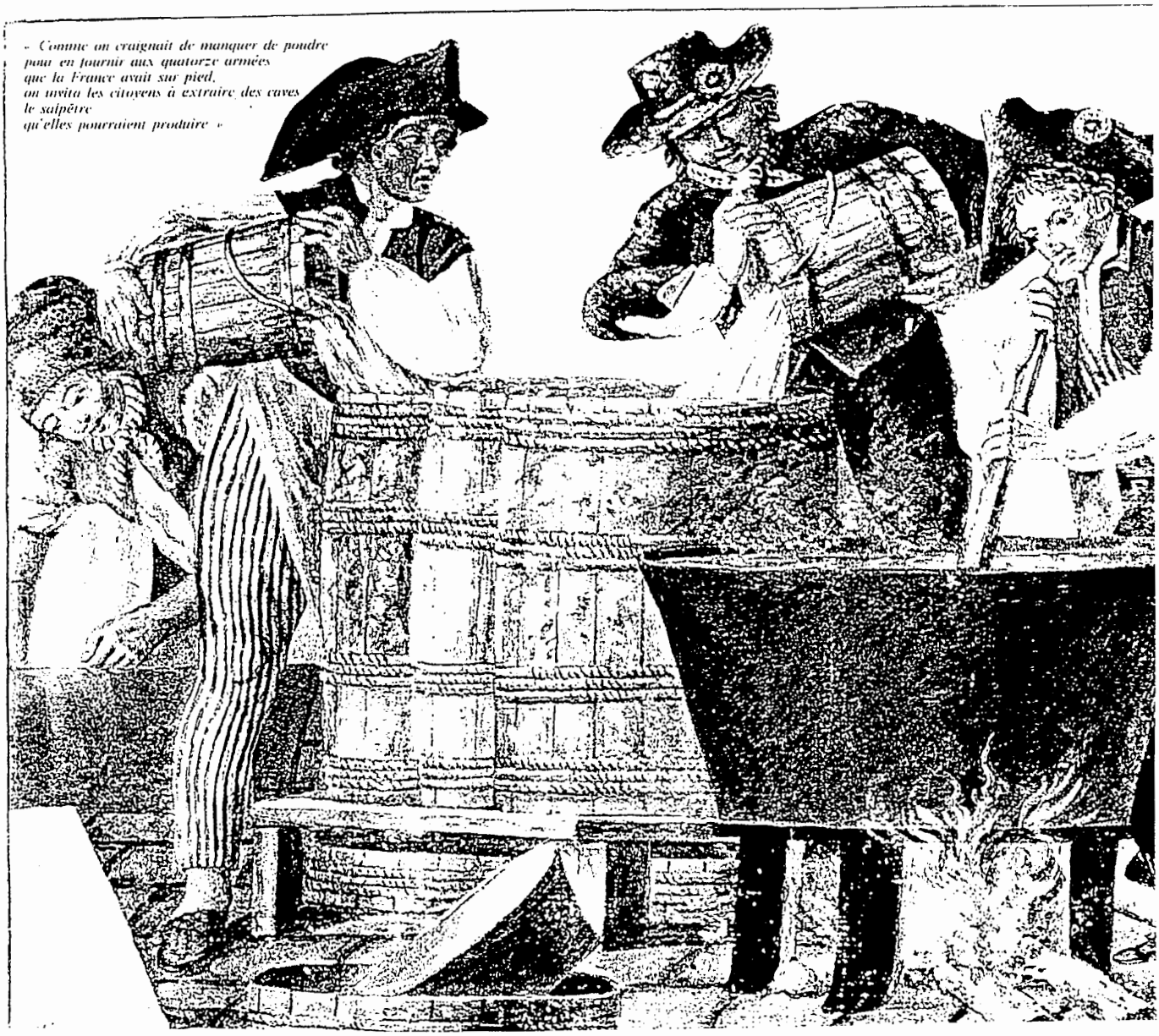

Ce n'est pas de l'eau que ces citoyens de base versent sur des couches superposées de terre, de fumier, de plâtras et de cendres végétales, mais de l'urine. Le tout sera mis à bouillir dans une chaudière, et, après évaporation, on pourra recueillir un sel, le nitrate de potassium ou salpêtre. Il entrera pour 2/3 dans la composition de la poudre à canon.

ROGNES fut un des 6 000 lieux qui, en province, fournirent du salpêtre. Il y en avait 60 à PARIS.

La fabrication, dans tout le canton de ROGNES, fut dirigée par Paul Bazile ROUMAN. L'Agent National de la Commune, Pierre Jean Antoine CAVAILLON, les notables Joseph Mathieu PIN et Nicolas VALENCE exercèrent une surveillance sur les ateliers.

Ce procédé peut paraître primitif. Il avait l'agrément des savants de l'époque, BERTHOLLET, FOURCROY et VAUQUELIN.

LA FIN DE LA TERREUR A ROGNES

L'an second républicain - l'année 1794 - les délibérations de Conseil Municipal de ROGNES soulignent de mille façons différentes, mais toujours concordantes et concomitantes, l'effort à accomplir pour soutenir la guerre avec l'étranger. Dans le foisonnement des mesures prises, on peut discerner plusieurs buts à atteindre.

Le premier de tous, le plus important, c'est la production du salpêtre, qui entre dans la composition de la poudre à canon pour les deux tiers. ROGNES aura son Salpétrier officiel dans la personne du citoyen Paul Basile ROUMAN, dont les services sont acceptés le 4 Ventose An 2 ou 24 Février 1794. L'agent national Pierre Antoine CAVAILLON, les notables Joseph Mathieu PIN et Nicolas VALENCE examinent avec lui la quantité de terres salpêtrées dans tout le canton, grattant le plus consciencieusement qu'il se peut les écuries, bergeries et caves ; Ils se procurent les ouvriers à employer comme les chaudières nécessaires, notant l'état de chacune et ses dimensions. Il feront, chaque décade, un rapport du tout au Conseil. De la fabrique de salpêtre de ROGNES, Paul ROUMAN est Directeur.

Qui était Paul ROUMAN ? Un cultivateur de 61 ans, natif de ROGNES, selon le Tableau des Membres de la Société Populaire. Jusqu'alors rien qui touchât au salpêtre, mais il fut volontaire, on lui en sut gré, et rien ne dit qu'il ne donna pas satisfaction dans ce nouveau métier.

Un nouveau métier qui exige la confection de charbon de bois. A cet effet, le 27 Ventose - 19 Mars - la Commission des Armes et Poudres de la République met en réquisition le bois de bourdaine de 3 à 9 ans d'âge, le sanguin rouge et blanc, le coudrier ou noisetier, la tige de l'osier, de l'aulne et du saule. On doit couper les branches de 18 lignes de diamètre au plus, 4 cm 250. Ces bois seront écorcés, fendus et mis en bottes de 5 pieds de long sur 30 pouces de diamètre, environ 1,60 m sur 0,80 m. Chaque Municipalité Chef-lieu de Canton, comme ROGNES l'était, disposera bientôt de 8 à 10 milliers de bottes.

Rognes fabriqua ainsi du charbon de bois pour le salpêtre. Et celui-ci ne suffisant pas aux besoins, le 18 Germinal de l'an 2 - 9 Avril 1794 - on mit en réquisition toutes les cendres provenant des fours communaux et des boulangers, on invita les femmes, enfants et vieillards à brûler leurs mauvais bois, broussailles et autres combustibles. Les cendres durent être portées, par décision municipale, dans une chambre du moulin à huile du citoyen RIBBE, désignée à cet effet. Théophile GRANON et Jean-Baptiste LAURENT, membres du Conseil Municipal les recevaient.

Le salpêtre produit (voir par l'illustration qui le concerne le procédé de fabrication), il fallait le livrer à la République. Et,

comme toujours, cette dernière avait tout prévu ; il fallait déposer le salpêtre le 15ème jour de chaque mois, à partir du 15 Germinal, dans le Dépôt du District d'Aix, situé dans l'enceinte même de la Maison du District, dont l'adresse n'est malheureusement pas précisée. Faute de quoi, le nom de ROGNES ne se trouverait pas inscrit dans le tableau, fourni à la seconde décade du mois, des Communes qui ont mis de l'activité à exécuter les mesures prises à cet égard par la Convention Nationale. Ces instructions, émanant de l'agent du District pour la confection du salpêtre, RICHAUD, sont données à AIX le 12 Germinal de l'an 2 ou 3 Avril 1794.

Des rémunération étaient prévues à tous niveaux, pour les propriétaires fournissant le bois, pour les divers transports. A Aix, on donne 3 livres par jour de travail à un ouvrier du salpêtre, à cette époque. Cela ressort de divers comptes de paiement, et cela paraît équitable. Mais l'impression que produit la lecture des diverses réquisitions en tous genres qui sont alors exigées, c'est que les remboursements viennent difficilement. On doit fournir sans délai, et avoir patience après.

Fournir quoi ? Tout ce dont l'armée a besoin, et les transports qui la concernent en premier lieu. Voyez cette note enregistrée à ROGNES le 2 Ventose an 2 - 22 Février 1794. Elle oblige à fournir tout de suite au citoyen MADIER et à ses préposés charrettes, fourrage, avoine et paille, à peine d'être dénoncés comme contre-révolutionnaires au citoyen Joseph CONSOLIN, Commissaire. Personne n'y tient, évidemment. Aussi, dès le 8 Ventose - 28 Février - on livre cinq belles charrettes. Ce sont :

La charrette du citoyen Philippe ISOARD, ayant deux colliers.
Celle de Joseph FOURNILLIER, à deux colliers.
Celle de Jean-Baptiste DIOULOUFET, à deux colliers.
Celle de Pierre PORTE, à deux colliers.
Celle de Honnoré GILLET, à trois colliers.

Ces cinq citoyens doivent partir sans délai pour FREJUS, avec le citoyen Jean-Louis AUTRAN, Officier Municipal qui activera la marche, celle des onze chevaux en route pour l'armée d'Italie.

Le 5 Floréal - 26 Avril - une levée extraordinaire de chevaux et mulets est faite pour le service des transports militaires. Jean-Baptiste REY, Trompette, la publie par tous les lieux. André VACHIER et François BARLATIER reçoivent les déclarations et examinent les chevaux et mulets pour les choisir et les faire passer à AIX. Les chevaux doivent être capables de porter des hussards, les mulets de porter des bagages...

Les chevaux sont abondants à l'époque, dans tous les villages. Un recensement chevalin est fait le 12 Thermidor de l'an 2 - 30 Juillet 1794 - Malgré les ponctions précédentes, on dénombre encore 19 chevaux dans la Commune du Puy-Réparade, 28

chevaux dans celle de La Roque d'Anthéron et aussi 28 chevaux à ROGNES. Ce qui fait 75 chevaux pour tout le canton. Après cela, il est étonnant que chaque commune ne doive, ce jour, en donner qu'un ! Il est vrai qu'il y a ceux qui attendent. Le 14 Messidor de l'an 2 - 4 Juillet 1794 - le citoyen Melchior ARNAUD, délégué par l'Agent National du District d'Aix, a examiné les prairies du territoire de la commune susceptibles de nourrir les chevaux des armées de la République : il a désigné les prairies de Beaulieu, appartenant au citoyen ROBINEAU, pouvant nourrir six chevaux et celles de Brest (Brès) et de la Bastide Neuve, appartenant cy-devant à l'épouse et à la fille émigrées, de PAYAN SAINT MARTIN, pour six chevaux aussi. Ces douze chevaux attendront sagement leur départ pour l'armée d'Italie.

Bien qu'il soit parfois hussard à cheval, le soldat de l'an 2 marche surtout à pied ; c'est dire l'importance de la fourniture des chaussures ...

Le 27 Ventose an 2 - 19 Mars 1794 - le maire GUION expose que le citoyen Louis ANEZIN, député le 21 Ventose - 13 Mars - pour aller prendre à AIX les cuirs et peaux nécessaires pour la confection des souliers des défenseurs de la Patrie, a payé 579 livres 11 sols aux citoyens TOUCHE et AGNELI. Cent paires de souliers doivent être faites par ROGNES. Les cordonniers de la commune, au nombre de neuf, s'en sont chargés et ont promis de travailler sans discontinuité à la confection des dits souliers, en se conformant aux règles fixées par le décret du 18 Frimaire - 10 Décembre 1793.

D'ailleurs, un décret de plus, pris le 14 Ventose - 6 Mars - porte que pendant la durée de la guerre, les cordonniers seront tenus de fournir chacun deux paires de souliers par décade, sous peine de 100 livres d'amende.

Chaussés, les soldats doivent être armés. Le 18 Germinal de l'an 2 - 9 Avril 1794 - l'Agent National du District ordonne de convertir tous les ateliers de serruriers, forgerons et couteliers en autant de fabriques de « bayonnettes ».

Il fallait aussi pourvoir à la nourriture des soldats. Multiples et variés sont les décrets enregistrés à ROGNES qui concernent les fournitures alimentaires. Certains ne sont pas très clairs, comme l'arrêté du 7 Germinal - 29 Mars - qui oblige à semer sans délai des pommes de terre. Il n'est pas dit que c'est pour nourrir l'armée, mais il faut rendre compte à l'administration du District dans la huitaine de la quantité de terres ensemencées, en notant les noms des propriétaires qui ont semé, et ceux qui auraient refusé. Aurait-on pris tant de précautions sans poursuivre un but ?

A près la chute des Jacobins, mais on sait que la guerre étrangère continue après eux, le 9 Brumaire an 3 - 1er Novembre 1794 - le district d'AIX exige la fourniture de 250 quintaux de grains - blé, méteil et seigle - AIX envoie à ROGNES dix charrettes pour leur

transport. Là encore, rien ne dit à quelle fin. C'est bien exprimé, en revanche, pour les huiles. Elles sont en réquisition, depuis le 29 Vendémiaire dernier - 22 Octobre - pour l'Armée des Alpes et d'Italie.

Et comme les chevaux de l'armée ont bon appétit, 100 quintaux de foin sont versés le 8 Frimaire an 3 - 30 Novembre 1794 - dans les magasins militaires d'AIX, par les soins de François BARLATIER et Joseph Mathieu PIN. Ce ne sont pas les premiers : 100 autres quintaux de foin ont déjà été pris sur le citoyen Jean Baptiste MONCLARD, fermier de Concernade. Après cela, il devait paraître normal à tout le monde que, depuis le 4 Prairial an 2, 25 Mai 1794, tous les vins, eaux-de-vie et liqueurs appartenant cy-devant à des émigrés, condamnés ou détenus, aient été réquisitionnés.

La dernière sorte de réquisition concerne les hôpitaux militaires d'AIX. On en établit, bien que cette ville fût loin des théâtres d'opérations Le 17 Floréal an 2 - 8 Mai 1794 - il faut fournir la plus grande quantité possible de linge et « pattes » mais au moins une livre par tête. Les linges et pattes seront portés chez les citoyens Antoine ANEZIN et Nicolas CAIRE, qui les recevront et en dresseront un état.

ROGNES doit enfin fournir, à partir du 10 Vendémiaire an 3 - 3 Octobre 1794 - à l'un des hôpitaux militaires d'AIX, une douzaine d'oeufs, payés au Maximum. Jérôme GIRAUD et Nicolas VALENCE apporteront cette douzaine chaque décade.

L'accomplissement de tous ces devoirs civiques étaient une entrave considérable à la liberté Individuelle. Mais nous n'avons pas oublié que certains citoyens rognens furent, en l'an 2, privés de leur liberté par suite de leur arrestation.

Que deviennent-ils ? Le 24 Germinal an 2 ou 15 Avril 1794, Gaspard ROUGIER dix-neuf ans, cultivateur et domicilié à ROGNES, et son frère, Denis ROUGIER, dix-huit ans, idem, furent présentés au Tribunal Criminel Révolutionnaire des Bouches-du-Rhône, à Marseille, mais furent renvoyés en prison pour plus ample information. Ils étaient détenus à Marseille dans la prison du Palais de Justice. Ils sont sur une liste de gens dans ce cas qui ne précise pas, d'ailleurs, ce qui leur est reproché. (Rue Saint Sébastien - Archives Départementales L 31 22).
Les Rognens incarcérés à AIX, dans les prisons des casernes Saint Jean, au Cours Sainte Anne, Jean TAY, Jean CAULAVIER, Benoit GAVAUDAN et les autres, ne passèrent pas en jugement à Marseille. Pour eux, ce fut la vie carcérale quotidienne, qui nous est connue par les lettres de récriminations écrites par leurs co-détenus à l'Administration Municipale d'AIX. Ces lettres visent le citoyen Pierre BAILLE, le concierge des prisons, mais aucun des Rognens n'écrit ou ne signe avec d'autres ces lettres qui

décrivent avec précision comment les prisonniers « pour cause de révolution », y vivaient sous la Terreur.

Situé hors la Porte d'Italie, le Cours Sainte Anne est aujourd'hui le Cours Gambetta. Casernes et Prisons Nationales sont remplacées de nos jours par l'Espace FORBIN.

La Prison d'AIX, placée sous l'autorité du Commandant de la Place, est surpeuplée. Un document signé du Maire d'AIX, ESPARIAT, fait état, le 25 Prairial de l'an 3 ou 15 Juin 1795, de 447 hommes et de 11 femmes, soit 458 personnes, alors qu'il y a seulement de la place pour loger 100 prisonniers. Pourtant, la chute de Robespierre a vidé les prisons. Il est certain, d'ailleurs, qu'à cette date, nos Rognens n'y sont plus. Mais c'est dire de quel surpeuplement ils ont certainement souffert !

Comment les prisonniers sont-ils traités ? Une lettre du 2 Décembre 1790 signale « qu'on enlève les instruments destinés à la torture ». Donc, on ne torture plus. D'ailleurs, la lettre précédemment citée, celle du 25 Prairial de l'an 3, dit que le concierge manque de menottes pour conduire les prisonniers au Tribunal.

Au printemps de l'an 2, les conditions de logement dépendent de l'argent dont on dispose. Une lettre du 9 Ventose ou 1er Mars 1794, est envoyée par le Conseil Général de la Commune d'Aix au Représentant MAIGNET, qui le fut pour les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse de la fin Août 1793 à Fructidor an 2 (Septembre 1794). Elle signale que, pour 20 livres le premier mois de détention, on peut avoir place dans une chambre où le concierge fournit les effets nécessaires, comme table, chaises, aussi le lit, quand le prisonnier n'en fait pas porter un de chez lui. On donne 6 livres seulement pour les mois suivants, quelque longue que soit la détention.

Combien y-a-t-il de personnes par chambre ? Les citoyens ALEXIS et LANGRE respectivement Officier Municipal et Notable, sont allés s'informer pour la municipalité d'AIX dès le 22 d'un mois en BRE qui ne peut être que Septembre 1793, car après on dit « le premier mois républicain ». Ils ont trouvé 10 citoyens dans la chambre numéro 1, 19 citoyens dans la chambre numéro 2, 8 citoyens dans la chambre numéro 3, 13 citoyens dans la chambre numéro 4. Chacun paie 20 livres pour le mois. La chambre numéro 5 est occupée par un seul citoyen et son épouse, mais ils paient 80 livres, soit comme quatre personnes. Le citoyen LESBROS est seul dans une petite chambre pour 40 livres et le citoyen CHAPRE également seul pour le même prix. Ce sont les chambres 6 et 7.

Les inspecteurs trouvent les prix fort chers, d'autant plus que les prisonniers ont fait porter les lits de chez eux, mais ils notent que ces derniers ne se plaignent point du tout, qu'ils paraissent contents du concierge et de sa femme. Après la visite générale,

ils demandent au concierge et à son épouse pourquoi ils mettent des 13 et 19 citoyens dans un même chambre, attendu qu'il y en a de libres. Et la réponse est que ce sont les détenus qui veulent être ensemble. Ce qu'ils jugent croyable.

Les indigents sont, eux, mis à plusieurs évidemment dans un cachot, et ils couchent sur de mauvaises paillasses. Ayant brûlé cette paille dans leur cheminée, le concierge refuse de leur en donner d'autre, tant qu'ils n'auront pas payé la paille qui a été brûlée. Un certain RASTOUIL signe la lettre qui s'en plaint, après avoir précisé : « Nous sommes dans le cachot la plupart sans paille dans la paillasse ».

En ce qui concerne l'alimentation des prisonniers, le « Réglement pour la Maison d'Arrêt de la Commune d'Aix », exécutant les ordres du décret du 19 Vendémiaire an 2 (12 Octobre 1793) est draconien mais égalitaire. Son article 6 stipule : « Les personnes détenues dans la Maison d'Arrêt auront la même nourriture (souligné dans le texte) qui sera frugale. Les riches détenus payeront pour les pauvres ».

Et son article 7 précise : « Il sera dressé à cet effet par le Comité de Surveillance d'AIX l'état des facultés pécuniaires de chaque détenu, d'après lequel état la quotité que chacun pourra et devra fournir sera déterminée ».

Mais, dès le 15 Octobre 1793, c'est-à-dire au moment où Jean TAY entre dans la prison, une lettre collective signée LAPANOUSE - MARTIN - CHARAVET et ESQUITAT signale que le concierge Pierre BAILLE fait une entorse à la loi du Maximum. « Nous venons d'apprendre, par des voyes indirectes, que le vin était taxé dans la ville. Par la même raison, il doit l'être dans les prisons. Cependant le concierge, qui profite de l'esclavage des citoyens qu'il a en son pouvoir, le vend au plus haut prix, c'est-à-dire 20 sols le pot. Nous savons cependant qu'il ne peut pas faire le métier gratis, il faut que tout le monde vive en travaillant, mais comme nous ne pouvons pas tout-à-fait épuiser notre bourse pour acheter un peu de vin et faire par là la fortune du concierge, nous espérons que vous voudrez bien prendre des moyens pour faire mettre le vin que le concierge vend aux prisonniers à un prix raisonnable, afin que tout le monde puisse y trouver son compte ».
La lettre est adressée au Maire d'AIX.

En Messidor et en Thermidor de l'an 2 (Juin et Juillet 1794), la prison du Cours Sainte Anne ne suffit plus. On doit en trouver d'autres, et on choisit trois couvents féminins désaffectés depuis presque deux ans, le REFUGE, qui était déjà sous l'Ancien Régime une prison de femmes. Son local qui existe encore est devenu, rue Sallier, l'Ecole Primaire Mixte SALLIER. On utilise aussi, rue Cardinale, les deux couvents devenus depuis le Collège MIGNET, celui des

Bénédictines et celui des Andrettes. On appelait ainsi le second couvent d'Ursulines de la Ville.

On a arrêté partout, dans les villes et villages, les aristocrates qui n'ont pas fui, mais dont un proche parent, frère, sœur, fils, neveu, a émigré.
Le Recteur TAY, dans l'Histoire de sa famille, écrit même que la femme et la fille de Monsieur d'ALBERTAS furent arrêtées en Juillet 1794. Il y eut en effet, beaucoup de femmes arrêtées pour ces raisons, et mises dans ces prisons ex-couvents. Parmi ces malheureuses, nous allons retrouver deux vieilles connaissances, Anne-Cécile CYMON BEAUVAL et Marie-Thérèse CYMON BEAUVAL, ex-religieuses ursulines, ainsi que leur frère, Jacques Elzéar CYMON, qui avait été Officier de Marine à Toulon. Cet ancien lieutenant de vaisseau était incarcéré aux Andrettes. Lui et ses soeurs, pour leur malheur, payaient pour l'émigration de Louis Téodore Xavier CYMON BEAUVAL, Conseiller au Parlement, émigré le premier Juillet 1792.

C'étaient les quatre enfants, parmi d'autres, de Balthazard de CYMON, seigneur de BEAUVAL et de Thérèse Aymare de VILLENEUVE d'ANSOUIS. De leur famille, le dictionnaire de la Noblesse de la CHENAYE DESBOIS et BADIER - PARIS 1863 - dans son Tome 2 dit que c'est une famille originaire de ROGNES en PROVENCE, et que leur tombeau se trouve dans l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption.
Si les robustes roturiers rognens, incarcérés pour girondinisme, ne se plaignent pas, il n'en est pas de même pour les trois CYMON. Ils tombent malades, et voici ce qu'écrit Marie-Thérèse en son nom, en celui de sa sœur, l'ex-mère de Saint-Marcellin, Supérieure du couvent de la rue Saint-Sébastien, premier couvent d'Ursulines à AIX, au nom aussi de leur servante Magdeleine SICARD :
Citoyens Administrateurs,

Les citoyennes Anne-Cécile CYMON dite BEAUVAL et Marie-Thérèse CYMON dite BEAUVAL, Magdeleine SICARD, conduites toutes les trois aux prisons le quatre Thermidor (24 Juillet) très âgées, très infirmes et très malades, ne pouvant plus résister à l'air pestilant qu'elles respirent... demandent d'en sortir, elles attendent de votre justice et de votre charité que vous leur redonniez la liberté, elles ne cesseront de former des voeux pour la conservation de vos jours etc...
Le 12 Fructidor, l'an 2e de la République Française Une et indivisible.

Bien sûr, trois certificats médicaux, signés par un Officier de Santé nommé BOUCHARD accompagnent la lettre. Le praticien signale pour toutes les trois diarrhée, chevilles enflées, fièvre, un peu seulement, douleur à la poitrine, douleur d'estomac. Il n'est pas certain que celait ait été jugé suffisant. Le 24 Brumaire (16 Novembre) Anne-Cécile, toujours en prison, mais qui n'a rien perdu du sens pratique nécessaire à qui dirige un établissement

conventuel, écrit à son tour pour demander le certificat de résidence obligatoire pour toucher sa pension (d'ex-religieuse). L'élargissement définitif lui est accordé le lendemain - 25 Brumaire ou 17 Novembre. Sœur et servante en bénéficièrent aussi probablement.

Quant à Jacques Elzéar, ses maux furent différents et presque contraires : dartres, scorbut et constipation rendant très douloureuses les hémorroïdes.
Mais il offrait une caution en argent. Il sortit des Andrettes dès le 19 Vendémiaire an 3 (12 Octobre 1794) pour maladie. En Vendémiaire et en Brumaire, l'étau carcéral s'était fortement desserré, conséquence appréciée de l'échec des Montagnards ou Jacobins. Voir les lettres jointes de Jacques Elzéard CYMON et de Anne-Cécile CYMON BEAUVAL.

La chute des Jacobins à PARIS, arriva comme on sait, le 9 Thermidor an 2 ou 27 Juillet 1794. Aucun document rognen n'en fait état. L'événement passe inaperçu. Les chutes, comme celle du Roi par exemple, sont pourtant fêtées comme des triomphes populaires, quoique avec modération en ce qui concerne l'emploi de la poudre, guerre étrangère oblige. Voyez cette lettre du Comité de Salut Public Parisien, envoyée sur un rapport de BARERE et transmise à AIX le 22 Thermidor an 2 ou 9 Août 1794. Elle recommande aux Communes « d'économiser la poudre, de ne pas prodiguer à du bruit dans les fêtes civiques, les matières que la Liberté doit prodiguer à la mort des esclaves dans les combats. Et elle cite « la fête nationale du 10 Août », la plus proche, ainsi que les autres. Parmi ces dernières, les administrateurs du District ont rappelé le 10 Prairial an 2 de ne pas négliger la célébration de la fête du 31 Mai, ordonnée par décret. Si le 10 Août rappelle la chute du Roi en 1792, le 31 Mai, c'est la chute de la Gironde à PARIS, en 1793.

Obéissants, nos Rognens célèbrent ces fêtes ou ces chutes, sans bruit de poudre, à 10 heures du matin, dans le Temple de la Raison.
Cependant, la fin de l'an 2 vit des choses assez inattendues. Ce fut le 29 Fructidor - 17 Septembre 1794 - avant-veille des sans-culottides qui terminaient, en cinq jours supplémentaires, l'année républicaine - que l'agent national du District d'AIX, ROUX-MARTIN, fit connaître les nouvelles dispositions de la loi du 7-26 Août. Le terrible Comité Policier, dit Comité de Surveillance ou Comité Révolutionnaire, était supprimé dans les localités dont la population n'atteignait pas 8 000 individus, ce qui était le cas de Rognes (voir le document joint). Certes, dans ce village, il n'enregistrait plus de dénonciation depuis des mois. Il n'en incarnait pas moins la délation dans son horreur pour bien des familles. Ce fut donc un soulagement , mais pas le seul. Dès le 15 Fructidor - 3 Septembre 1794 - le même ROUX-MARTIN proposait au même Comité de Surveillance, quoique théoriquement dissous par la loi du 7 pas encore appliquée, la libération des détenus

rognens. Il n'agissait pas de lui-même, ROUX-MARTIN, bien sûr, il appliquait l'arrêté du 11 Fructidor ou 30 Août, du Représentant du Peuple MAIGNET (voir le document joint), que chaque Comité se réunisse avec l'Agent National du District pour former la liste des cultivateurs et ouvriers qui sont détenus, et qui, étant reconnus nullement coupables d'aucun délit qui puisse faire craindre que leur mise en liberté nuise à la République, doivent de suite être élargis. Le même arrêté autorise cet élargissement (document joint).
« En considération de l'Humanité Souffrante et de la Justice, je vous invite donc à venir de suite vous concerter avec moi sur ceux que vous jugerez dignes de la faveur de l'arrêté. L'état que vous m'en présenterez contiendra les motifs des arrestations et les raisons qui sollicitent l'élargissement. Cet état sera signé par les membres du Comité. Il suffira qu'un des membres soit le porteur de la loi et qu'il soit spécialement autorisé par écrit à signer l'élargissement.
Je vous le répète, hâtez-vous de former ces listes. Considérez qu'il s'agit de la liberté de vos frères et amis, qui, s'ils sont coupables de quelque faute ou d'une erreur, en ont suffisamment expié la peine par la privation du bien le plus précieux aux Républicains.
Salut et Fraternité ROUX-MARTIN Agent National. »

Malheureusement, la liste des libérés promise par cette lettre ne se trouve nulle part, et surtout pas dans les délibérations du Comité de Surveillance de ROGNES, qui, pourtant, siégea jusqu'au 29 Fructidor, le 30 étant jour de repos pour cause de décadi.
Pendant tout ce mois, la fonction de secrétaire fut assurée par Esdra PRAVET, époux de Jeanne TAY, donc beau-frère de Jean. Il se borna à répéter chaque soir que personne ne se présentait à eux pour plainte.

La vie sauve des détenus rognens est une certitude. Ils retrouvèrent leur vie quotidienne à ROGNES, où ils moururent presque tous, très longtemps après. Jean TAY mourut le premier, dès le 17 Juillet 1807, âgé de 62 ans. Pierre MANDIN, le maçon, décéda le 21 Janvier 1811, à l'âge de 63 ans.
Jean CAULAVIER le suivit de près, puisqu'il disparut le 20 Octobre 1812, toujours dit maçon malgré ses 83 ans. Puis ce fut le tour de Jean GIRAUD, de Jean, le 20 Avril 1820 à 80 ans et celui de Gaspard PRAVET le 22 Août 1821, à 72 ans. Beaucoup plus jeune que les autres, André BONNAUD fils ne mourut que le 28 Juillet 1844, à 79 ans. Son père l'avait quitté depuis le 28 Octobre 1818, à 76 ans, mais l'on sait que ce dernier n'avait été que menacé d'arrestation.

Le jeune Jean CORDONNIER qui n'était pas de ROGNES, où son patronyme est inconnu, ne laisse aucune trace. Il se maria et mourut probablement ailleurs.

Enfin, Benoit GAVAUDAN, rognen, ne mourut pas à ROGNES, lui non plus. Mais il perdit une fillette âgée de un an et huit mois le 23 Fructidor an 5 ou 17 Septembre 1797, une fillette Marie Séraphie GAVAUDAN, née après la libération de son père.

Tout cela ne précise pas la date de cette libération, ni celle des autres. La vie publique les signale peu. Seul, Pierre MANDIN entra au Conseil Municipal, le 25 Nivose an 3 ou 16 Janvier 1795. Jean TAY se signala par sa candidature au poste de peseur public de la Commune. C'était le 19 Messidor de l'an 3 ou 9 Juillet 1795. Il devint pour une année peseur public conjointement avec Pierre Paul GAUDIN.

Les sept rognens incarcérés se trouvent, il est vrai, dans les archives concernant la planification du travail agricole qui fut instaurée pendant l'été de l'an 2. Il fallut établir la liste des ouvriers habitués à travailler la terre, 285 citoyens recensés le 23 Prairial an 2 ou 12 Juin 1794. Puis les propriétaires désirant faire travailler un ou plusieurs moissonneurs durent en faire la demande, pas forcément agréée. Il semble qu'on acceptait pour les gens d'âge. Le 4 Messidor, André BONNAUD père demande pour un jour deux ouvriers. On lui accorde Jean COURRANSON et Pierre BARAGIS. Le 10 Messidor, Jérôme GIRAUD souhaite trois moissonneurs pour quatre jours. On lui attribue Antoine POUTET, Etienne MOULARD et Etienne SAUTEL.
Mais quand le 4 Messidor, Mathieu GIRAUD, paveur, souhaite un homme pour six jours, on lui désigne ... lui, GIRAUD ! ET le 7 Messidor, pour trois jours, on attribue Joseph PRAVET à Joseph PRAVET, le 11 Messidor, pour trois jours, Marc BARAGIS à Marc BARAGIS, et le 11 Messidor encore, mais pour six jours, Maxime OURS à Maxime OURS ! Ce ne sont pas des plaisanteries. Mais il n'est pas dit si les ouvriers agricoles étaient ravis de savoir leurs patrons potentiels devenus leurs propres salariés, ou furieux de se voir ôter avec le travail de la moisson, le pain de la bouche. L'idéologie était préférée à l'économie, cet été là !

Après cela, du 30 Messidor an 2 ou 1er Vendémiaire an 3, tous ceux qui avaient récolté fourrages ou grains durent venir les déclarer à la Mairie. Soit du 20 Juillet au 24 Septembre 1794. Parmi les déclarants, on les trouve tous André BONNAUD fils, Jean CAULAVIER, Benoit GAVAUDAN, Jean GIRAUD, Pierre MANDIN, Gaspard PRAVET et Jean TAY ! Mais seules font des déclarations personnelles les femmes veuves. Les épouses de ces citoyens ne l'étant pas, il est possible, certes, qu'ils aient été tous libérés pour le 1er Vendémiaire de l'an 3 ou 24 Septembre 1794, ou bien aussi il se peut que les épouses aient fait les déclarations aux noms de leurs maris, chefs de famille et propriétaires. Rien ne permet de préférer une hypothèse à l'autre. Mais du 15 Fructidor au 1er Vendémiaire, il y a quinze jours, un retour des prisonniers d'AIX à ROGNES n'est pas impossible.

Jean TAY transmit un récit à ses descendants. Seuls des rognens, semble-t'il, il fut désigné pour passer en jugement à ORANGE, ville de sinistre réputation à l'époque, où fonctionnait, comme à MARSEILLE, une guillotine. Il partit donc, à pied, dans un convoi de prisonniers, en déplacement comme lui. Ils allaient à petites journées, vers ORANGE. A quelle date ? Le récit ne le dit pas, mais vraisemblablement autour du 15 Thermidor. Car, à la pause de LAURIS, en Vaucluse, la nouvelle se propagea de la mort de ROBESPIERRE, par la volonté d'un groupe de Conventionnels ayant pour meneur Paul de BARRAS. On connaissait cet ex comte, devenu Jacobin et terroriste, parmi les bourgeois et les nobles de ROGNES. N'était-il pas Varois, lui aussi, de FOX-AMPHOUX, où s'était établi le frère cadet du Seigneur d'AGOULT ? (Voir les photographies de sa maison natale).

La nouvelle de la chute des Montagnards décontenança les gardiens des prisonniers aixois. Ils relâchèrent leur surveillance et Jean TAY en profita pour s'échapper.

Il se cacha longtemps, nous dit le Recteur Hugues TAY, son descendant, d'abord au sein de la famille GUIRAN, qui venait à ROGNES vendre des légumes sur la place de la Fontaine. C'est dire que l'épouse et les enfants de Jean furent vite informés et rassurés. Puis, continue cet historien, dans une maison appartenant à Jean-Baptiste d'ALBERTAS. Le nouveau seigneur de ROGNES et Jean TAY se connaissaient de longue date, et le premier avait eu quelques ennuis aussi, sous la Terreur. Ce ne fut qu'en Juillet 1795 que Jean TAY reparut à ROGNES, ayant été, depuis son arrestation, presque deux ans absent.

Le Recteur TAY souligne, pendant la fin de la vie de son ancêtre, l'inconfort psychologique dont ce dernier souffrit. Il ne put retrouver son crédit. Il vécut effacé. Mais c'est aussi le cas des autres. D'ailleurs, ROGNES perdit son rang de chef-lieu de canton et même sa qualité de commune au profit du PUY-SAINTE-REPARADE. C'était une sorte de pénitence pour tous les rognens.
Mais pourquoi se cacha-t-il si longtemps, Jean TAY ? Parce qu'il était absent lors de l'amnistie libératoire du 15 Fructidor an 2. On ne savait pas où il était. Il en fut probablement exclu. De plus, ayant été envoyé à ORANGE, son cas pouvait paraître plus grave que ceux des autres.
Ces autres rentrèrent chez eux en règle. Lui ne l'était pas. Il avait donc tout à redouter. Les Thermidoriens au pouvoir étaient d'anciens terroristes, seulement « repentis ».

Mais le Club des Jacobins ferma à PARIS le 19 Novembre 1794. Les filiales de province suivirent. Le 20 Germinal an 3 ou 11 Avril 1795, Denis GUION, alors agent national à ROGNES, ferma la « soit-disant Société Populaire de la Commune », en assurant ROUX-MARTIN que « depuis plus de deux mois, elle ne tenait plus aucune séance ».

Jean TAY revint donc à ROGNES, au milieu des siens, Marie Monique GAUDIN, son épouse, Nicolas TAY, qui était menuisier, son frère, Jeanne TAY et Eldra PRAVET, sa sœur et son beau-frère, Marie, Louise et Jeanne, ses trois filles, Dominique et Julien, ses deux fils, et même Claire BARAGIS, sa mère, qui ne mourra, à 80 ans, que le premier Novembre 1798, trois ans après. N'ayant jamais voulu acquérir le moindre bien du clergé ou d'émigré, il ne profita pas pécuniairement de la Révolution, et on put douter, plus tard, de sa sympathie pour elle, sa famille ayant évolué, au cours du XIXème siècle, dans le sens d'un conservatisme de plus en plus marqué. Mais ses scrupules religieux ne l'ont pas empêché d'être girondin et patriote.

La patrie, Julien TAY, son cadet, devait la servir, dès 1807, à 19 ans, dans la Grande Armée. Il en revint, se maria, et, très longtemps après, fit savoir le destin de Jean, son père, à Marie TAY, sa petite fille. Il ne mourut qu'en 1872, quand cette dernière, née en 1859, avait treize ans. Marie à son tour, en instruisit ses neveux et ses petits neveux, qui vivent encore parmi nous.

Au premier Vendémiaire de l'an 3, la Terreur est enfin finie à ROGNES. L'année 1795 - l'an 3 Républicain - amorce un apaisement que tous ressentirent comme un bonheur.

Cachet de ROGNES sous la Terreur

La nuit du 4 Août 1789 supprima, avec les privilèges, les blasons des Communes. On les remplaça par des cachets pour authentifier.
Ce cachet est extrait d'un document daté du 9 Prairial an 7 de la République. Il prouve la survivance des symboles de l'an 2.

Ginette ANDRE.

Cymon

aux Citoyens administrateurs
du District

Citoyens

Jacques Alexand Cymon vous expose que sa Santé exigeant des Soins et des remèdes qu'il ne peut pas se procurer dans la maison d'arrêt, il demande d'être mis en liberté provisoirement et sous Caution.

Ci joint le Certificat de l'officier de Santé.

aix le 10 vendémiaire l'an 6e de la république française une et indivisible

Cymon

Soit renvoyé au Comité de surveillance de la Commune d'aix pour en adminiscrire au District aix le 11 vendémiaire l'an 6 de la R.f

Cymon

aip

Le Citoyen Cymon dit Beauval.

n° du 19. vendemaire — ans.. sorti pour maladie

11

aux citoyens membres du Comité
révolutionnaire du district d'Ax

Citoyens,

La citoyenne Anne Cécile Cymon qui
a été mise en arrestation le 4 fructidor
vous demande la permission nécessaire
pour que son certificat de résidence
lui soit délivré à l'effet de recevoir
son traitement pour subvenir à ses présents
besoins

ax le 24 Brumaire an 9me de la
rep. française une et indivisible

Anne Cécile Cymon

80

recto

Vu le présent
ce jourd'hui 25 b.re

verso

Suppression du Comité de Surveillance de ROGNES
en application de la Loi du 7 Fructidor An 2

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Aix le 29 Fructidor, l'an second de la République Française, une, indivisible & démocratique.

C

L'AGENT NATIONAL PRES LE DISTRICT D'AIX.

Aux Citoyens composant les Comités de Surveillance de l'arrondissement du District.

D'Après les dispositions des articles I & II, de la Loi relative à l'organisation des Comités Révolutionnaires, il ne doit plus exister des Comités que dans les chefs-lieux de Districts, & dans les Communes qui, sans être chef-lieux de District, contiennent une population de huit mille individus & au dessus. Ainsi, tout Comité qui se trouve établi hors d'un chef-lieux de District, & dans une Commune au dessous de la population ci-dessus énoncée, demeure & demeurera de suite supprimé; toutes les opérations qu'ils feroient au préjudice de la Loi, seront nulles.

Les Comités des chefs-lieux de District, & des Communes où la population est de huit mille individus, se conformeront, quant à la correspondance, à la disposition de la derniere Loi du 7 Fructidor, insérée dans le Bulletin des Loix, N°. 47.

Salut & Fraternité.

L'AGENT NATIONAL près le District d'Aix.

ROUX-MARTIN.

Aix ce 15 fructidor L'an 2e de la République, une et indivisible.

L'Agent National près le District d'Aix

Aux Citoyens Composant le Comité de surveillance de la Commune de Rognac

Par son arrêté du 11 de ce mois, le Citoyen Maignet, Représentant du peuple, a ordonné que chaque Comité Révolutionnaire de District, avec moi, pour former la liste de ceux et de celles des Cultivateurs et ouvriers qui sont détenus, et qui, étant reconnus Nullement Coupables d'aucun délit qui puisse faire Craindre que leur mise en liberté Nuise à la république doivent de suite être Elargis. Le même arrêté autorise Cet Elargissement.

En Considération de l'Urgence de l'affaire et de la saison, je vous invite donc à faire de suite, Vous Concerter avec moi sur Ceux que vous Jugerez dignes de la faveur de l'Arrêté. L'Etat que Vous m'enverrez Contiendra les Motifs de

recto

Arrestation et les raisons qui font obtenir l'Elargissement. Cet Etat sera signé par les membres du Comité qui taxa les mandats d'arrêt; au moyen de quoi il suffira qu'un des membres soit le porteur de la loi, et qu'il soit spécialement autorisé par lui, à signer l'Elargissement.

Je vous le répète, hâtez vous de former ces listes. Considérez qu'il s'agit de la liberté de vos freres et amis, qui, s'ils sont coupables de quelque faute ou d'une erreur, en ont suffisamment expié la peine par la privation du bien le plus précieux aux Républicains.

Salut et fraternité,

Rouzet Maire Bazas

verso

Sources

Elles concernent essentiellement les prisons d'Aix et se trouvent:

1) Aux Archives Communales à Aix - Rue du Cancel-
   Série LL 293 -
   Prisons d'Aix - Détenus - 115 pièces - 1790 - An 8
2) Aux Archives Départementales à Marseille
   L 590
   District d'Aix - Demandes d'élargissement - An 2 - An 3
   Lettres des CYMON -

L'Histoire d'Aix en Provence, d'EDISUD - 1977 - localise les couvents qui furent des prisons sous la Terreur, en signalant leur construction, dans le Quartier Mazarin, au XVIIe siècle.
Enfin il faut savoir que, si les prisons de Marseille offrent des listes de détenus, les prisons d'Aix en sont dépourvues pour les années qui concernent le présent sujet: 1793 - 1794 - Elles ont certainement existé, puisque le Représentant en mission MAIGNET les exigeait, mais elles se sont perdues.

Les multiples fournitures des rognens à la République se trouvent dans les Délibérations du Conseil Municipal de ROGNES - Archives Départementales Rue Saint Sébastien 133 E D2 - mais aussi dans le dossier "Poudres et Salpêtre" 1791 - An 8 - LL 234 aux Archives Communales d'Aix - Rue du Cancel.

Illustrations

La Fabrication du Salpêtre est une gravure coloriée du "Journal de la France" Numéro 7 - Article : La France s'arme - page 185 - Une publication Historia-Taillandier.
La maison de BARRAS à FOX-AMPHOUX a été photographiée par l'auteur de cet article.
Le cachet de ROGNES sous la Terreur lui a été aimablement fourni en photocopie par les Amis du Vieux ROGNES.

****

LA MAISON NATALE DE PAUL DE BARRAS

L'homme qui conduit de ROBESPIERRE à BONAPARTE naquit dans cette calme maison d'un village perché varois, FOX-AMPHOUX, en 1755.

C'est dans ce même village de l'arrondissement de BARJOLS et du canton de TAVERNES que vint vivre Isidore Casimir de RAPHELIS D'AGOULT, frère cadet du dernier seigneur de ROGNES de ce nom. C'est là qu'on vint constater son émigration le 21 juillet 1792.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE ROGNES

Comme une suite logique de notre exposition d'archives de février dernier, je prévoyais de livrer aux Annales 98 un "petit guide des sources" dans l'esprit d'initiation horizontale que vous me connaissez.
Or les cinquante premières pages de la thèse de Mlle Bonnel (voir article précédent) rendent ma tâche inutile. Je me contenterai donc d'en survoler les têtes de chapitre, à l'usage de mon homologue, je veux dire l'historien amateur.

Adresses:

Archives Départementales des B. du Rh.
66a et 66b rue St Sébastien 13006 Marseille
Annexe d'Aix des A.D.
23 rue Gaston de Saporta 13100 Aix en Pce.
Mairie de Rognes (13840)
pour les documents postérieurs à 1840
Musée d'Arbaud
4 rue du Quatre septembre 13100 Aix en Prce
Archives Communales d'Aix
rue du Cancel.

Guides:

Les A.D offrent en Usuels des guides généraux et des guides thématiques que Mlle Bonnel énumère.

Sources manuscrites:

On remarquera qu'elles se présentent sous cinq grands chefs.
I) Rapports de la Communauté avec le Gouvernement.
C'est la série B des A.D. Pour le Moyen Age, Rognes est donc présent dans les Archives des Comtes de Provence qui se prolongent, pour les époques suivantes, par les Archives de la Chambre des Comptes (conservées à Marseille), du Parlement (conservées aux A.D. d'Aix) et de la Sénéchaussée.
Les rapports avec le Département, c'est à dire postérieurs à 1792, peuvent être documentés par la série L (période révolutionnaire).
Les séries O (comptabilité communale), P (cadastre) et Q (enregistrement, biens nationaux) complètent cet ensemble.

II) Archives de la seigneurie de Rognes. (1280-1792)
Elles se répartissent en deux fonds:
a) un fonds public, coté 7E aux A.D, dont un répertoire analytique a été fait en 1969 par Mme M. Villard. (photocopie de ce travail à notre local).
A titre d'exemples: 7E42: chapellenies de l'église paroissiale; 7E60: livre terrier de la seigneurie en 1770 etc ...
b) un fonds privé conservé partie à Marseille sous la cote 31E, partie à Aix, au Musée d'Arbaud sous les cotes MF152 à 160.

La consultation de ce fonds tant à Marseille qu'à Aix est soumise à l'autorisation du propriétaire, actuellement M. Latil d'Albertas, Domaine d'Albertas à Bouc Bel Air.
La cote 31E4656, que j'ai consultée à Marseille, est une analyse du fonds.

Ces "reconnaissances", "baux emphytéotiques" et autres contrats qui liaient le seigneur avec la Communauté et ses habitants écrivent l'histoire de l'installation de nombreuses familles encore présentes au village et celle, plus générale, de l'évolution des cultures et des modes d'exploitation du terroir.
-- Un petit fonds public supplémentaire est conservé à l'annexe d'Aix des A.D. sous les cotes 6B2965 à 2975. Il concerne la justice seigneuriale.
-- Au Musée d'Arbaud on trouvera sous la cote MQ142 (celle de la famille de Cadenet) une copie de l'Histoire de Rognes par l'Abbé Martin (restaurée récemment par nos soins).

III) Archives de la Communauté de Rognes.
Les archives communales sont la propriété des communes. Mais pour des raisons de sécurité et de consultation plus commode, elles sont généralement conservées au département.
Les nôtres y ont été déposées en 1960 et soigneusement répertoriées en 1969. Elles constituent la sous-série 133E.. Une photocopie du répertoire a été donnée par les A.D. à la Mairie, une autre est disponible au local.
Les documents antérieurs à la Révolution sont cotés AA. BB, etc...
Ceux postérieurs à 1792 sont cotés A,B,C, etc
Voici un aperçu de cet inventaire:
AA chartes de 1337 à 1669.
BB délibérations du Conseil communal.
Le BB1 est la "délibération pour faire un nouveau cadastre", vénérable parchemin de l'année 1389, analysé par Mlle Bonnel.
Les BB9 à 17 sont accessibles au non-paléographe.

Je m'étendrai un peu sur la série CC. Il s'agit des registres cadastraux qui énuméraient, tous les cinquante ans environ, les biens fonciers roturiers en vue de répartir équitablement la taille entre les contribuables.
Les biens "non nobles" des membres du clergé et de la noblesse y étaient également évalués.
Rognes possède une remarquable collection de ces registres. Les CC1 à 8 ne sont pas praticables par le non spécialiste.
Nous connaîtrons très bien le CC9 (1424 !) grâce à la thèse de Mlle Bonnel.
A partir du CC11 (1554) le chercheur non professionnel peut exercer sa curiosité.
D'un cadastre à l'autre, l'ordre suivi gagne en rationalité, les mesures et les évaluations gagnent en précision. Le CC16, de 1627, peut être appelé "le cadastre précieux" à cause de sa

langue recherchée et de sa calligraphie. La plupart des patronymes étaient encore représentés à Rognes au début du siècle. Notre Association en a fait tirer un microfilm avec une subvention de la Mairie.
Le CC17 a été fait en 1699.

Les CC20, 21, 21bis sont les trois volumes du cadastre de 1740, véritable monument du XVIII° siècle rognien. Il a été récemment relié, à notre demande, aux frais de la municipalité. Complété par le CC22 "mutations de1740 à 1790", il contient la mémoire du siècle le plus prospère du Rognes historique, l'encadastrement des biens de la seigneurie à la veille de la Révolution et celui des terres de Tournefort.
En DD, deux articles concernant l'église.
En EE, les affaires militaires. FF, les procès.
La série GG (3 articles) réjouira les candidats généalogistes. Ces cotes couvrent en effet les registres paroissiaux de 1668 à 1792. (Sous les cotes 202E / 248 à 251, les Archives départementales détiennent les doubles que les paroisses devaient fournir au gouvernement provincial. Ainsi pour Rognes - dans la mesure où les microfilms sont lisibles - cet ancêtre de l'Etat Civil remonte jusqu'à 1518 ! (Pour la série 202E, seuls les microfilms sont communiqués au public)).

HH, état des moutons et des chèvres en 1602 !
II, inventaire des archives de la communauté dressé en 1670. C'est le document décrit par M. Marcel Bonnaud en 1979 dans le n°2 des Annales des Amis du Vieux Rognes.
C'est tout pour l'Ancien Régime. Voici maintenant un aperçu des "modernes", c'est à dire postérieures à 1792.
133E / A Enregistrement des lois et décrets.
133E / B Arrêts du département. C: vide
133E / D1 à D4 Délibérations du conseil de la Commune.
133E / E1 à E12 Il s'agit de l'Etat Civil de 1793 à 1832
(la suite est en mairie de Rognes, les tables décennales sont à Aix.).
133E / F Divers articles, vie quotidienne.
133E / G Cette sous-série continue la série CC des archives anciennes. Les cotes G1 à G6, "état des sections" (nous dirions "secteurs") enregistrent les biens des contribuables rogniens en 1790. Ces liasses rebutantes, poussiéreuses, mériteraient tous nos soins. Elles constituent en effet le maillon qui relie l'impeccable registre de 1740 au cadastre de 1835, le premier à comporter un plan. Son étude permettrait de retrouver ou de localiser avec précision nombre de toponymes du terroir. Sans parler des savoureux provencialismes, de l'orthographe étonnante de ses rédacteurs quasi illettrés. Dans cette période de troubles, le greffier officiel avait dû se dérober.

. Le G7 "Mutations survenues entre 1819 et 1835" de présentation très honorable est propre à donner des insomnies à

ceux qui commencent à y repérer des superficies et des confronts encore actuels. Mais le tremblement de terre est passé par là, bousculant tous les repères.
Finissons le sujet des cadastres en donnant les cotes de celui de 1835, conservé à l'annexe des A.D. 66 A rue St Sébastien.

P4 1322 matrice
P4 2819 plan en 26 feuilles.
P4 1323 mise à jour de 1882 .

133E/ H 1 et 2 affaires militaires I Police municipale, inondations
K Gardes champêtres 1808-1823 L.M Divers, adm. municipale
N1 Fontaines N2 Biens nationaux: 1791 - an IV (1796)
R Instruction publique 1813-1824.
Suit un répertoire des Archives de l'hospice de Rognes.
Une anomalie de cotation fait que ses cotes, 133E/ A,B,C, etc, sont les mêmes que celles des affaires de la commune. (Bien signaler dans les demandes "Hospice" à côté de la cote).
On y trouve des documents concernant la fondation de l'hospice de la Charité, bien antérieure à la construction de l'hôpital de 1699, des inventaires, des actes notariés, et même un répertoire des malades de 1781 à 1811.

IV) Sources émanant des autorités religieuses.
Les anciennes sont conservées aux A.D. (la série G concerne le clergé séculier, H le clergé régulier.).

1 G 201 bis visites pastorales
1 G 329 St Etienne 1385-1737
2 G reconnaissance de biens par le Chapitre d'Aix.
1 H St Victor
2 H Silvacane

et un 56 H, sur les Templiers: pour savoir s'il y en a jamais eu à Rognes. (Renseignements tirés de la thèse de Mlle Bonnel).

V) Les archives notariales.
La "généalogie" des notaires de la région d'Aix est répertoriée aux A.D. aux rayons les plus accessibles.
Mlle Bonnel cite des notaires du Puy et d'Aix (302 à 309 E) intéressant sa période, mais les notaires officiant à Rognes pour les siècles suivants constituent la série 420E.
La plupart présentent des minutes en bon état et des répertoires alphabétiques décennaux.
Au XVII° siècle Rognes avait trois études. Simon, Cadet, Gras, Fabry, d'Herbes, Mignard, Guion signant les actes.
L'énumération des sources imprimées et la bibliographie tiennent quelques cinquante pages dans la thèse de Mlle Bonnel. Cela donne une idée du sérieux de sa recherche. Mais nombre de ces ouvrages, comme la Statistique des B. du Rh. de 1824 du Comte de Villeneuve, ou la monumentale Encyclopédie des B. du Rh. de 1937, l'Atlas Historique de Baratier et Duby, sont des références incontournables pour le curieux non professionnel.

J'ai retenu pour ma gouverne un manuel d'anthroponymie "Genèse médiévale de l'anthroponymie médiévale" oct. 1994, par Bourin, Martin, Menant de l'Ecole française de Rome, et, même titre, pour l'anthroponymie moderne par Bourin et Charelle, Azay le Ferron, Tours 1992.
L'anthroponymie est intéressante en elle-même, mais elle peut aussi aiguiller utilement en généalogie.

Je terminerai en mentionnant qu'il existe maintenant dans toutes les A.D. des documents informatisés établis par les Associations de Généalogistes qui facilitent remarquablement le travail.
A Marseille, ils sont en Usuels, cotés 35F, et Rognes est représenté par le n° 35F215. Ce qu'il contient pour le moment est mince, mais très précieux: il s'agit d'un relevé des testaments et des mariages contractés de 1550 à 1600 chez le notaire Simon, fait en 1970 par Monsieur Marcel Bonnaud.
Il s'agirait de prendre le relais pour les mariages inscrits dans les GG1,2 et 3 dont il a été question plus haut. Bon travail !

Georgette POUCEL

HISTOIRE DE ROGNES: UNE CONTRIBUTION HISTORIQUE.

L'an dernier, notre Association publiait chez Equinoxe un "Rognes" attendu du public et qui a connu un certain succès.
Pour la préhistoire et l'antiquité la contribution de M. Almès présentait la caution des professionnels. Pour la période révolutionnaire, celle de Mlle André condensait un important travail sur le document. Concernant le XIX° siècle le texte de M. et Mme Dannay se fondait aussi sur la lecture d'archives.
Mais mon propre chapitre "Les seigneurs, les événements" ainsi que la contribution de M. Bonnaud sur le Moyen Age et l'époque classique tiraient l'essentiel de l"Histoire de Rognes" par l'Abbé Martin, écrite en 1820, à peine révisée sur certains points par la monographie de Marie Taÿ et de distingués amateurs du début du siècle.
Mon chapitre concernant la topographie du chef-lieu était plus directement documenté, mais n'était sûr que pour les XVII° et XVIII° siècles, vu mon incompétence à lire les cadastres plus anciens.

En 1996 nous avions reçu un exemplaire d'un ouvrage privé "Monographie de la famille Taÿ" par Mr le Recteur Taÿ-Pamart qui jetait sur le Rognes de la Renaissance une lumière précieuse, de niveau universitaire, mais par définition allusive et parcellaire.
Or voici qu'aujourd'hui, nous parvient une thèse soutenue à l'Ecole des Chartes, oeuvre de Mlle Sylvie Bonnel, Archiviste paléographe et Conservateur de Bibliothèque, qui a bien voulu en offrir un exemplaire à notre Association.
Le titre en est: "Structures économiques, sociales et politiques à Rognes (début XIV°-milieu XV° siècle)".

Désirant étudier le fonctionnement d'une communauté rurale à la fin du Moyen Age, l'auteur a choisi Rognes, chance insigne pour nous. Dans son introduction Mlle Bonnel explique son choix par l'abondance et la pertinence des sources, mais que nous importe, ce qui compte est d'avoir été choisis.

Voilà donc une masse de documents indéchiffrables au profane, menacés d'effacement, décryptés par la jeune paléographe et re-situés par elle dans l'histoire générale moderne, ceci pour une période particulièrement déterminante du passé rognien.
Ces années 1300 à 1460 sont en effet celles où l'économie, la sociologie et l'anthropologie qui seront celles de Rognes pour plusieurs siècles, se mettent en place.
Les paysages, les cultures, les institutions, les noms de famille qui surgissent des "reconnaissances de biens" nous dévoilent l'enfance du Rognes que nous avons connu et qu'une mutation radicale fait disparaître aujourd'hui.
Le "castrum de ruinis" du Haut Moyen Age en était la proto-histoire. Ce que nous avons vécu en était en quelque sorte la fin.

La thèse de Mlle Bonnel appréhende la formation du Rognes historique auquel nous sommes attachés. Que la jeune scientifique ne s'étonne donc pas de notre enthousiasme et qu'elle accepte l'expression de notre profonde reconnaissance.

Georgette POUCEL

NOTES D'UN ARCHEOLOGUE

****

Liste des objets antiques recueillis dans la Commune de Rognes

Nous reproduisons ici un article paru en 1881, dans le n° 21 de "LA PROVENCE A TRAVERS CHAMPS".

TOURNEFORT

1° Une statue de Priape, dieux des jardins; le buste et le bas des jambes manquent. Pierre de Calissanne.

2° Une statue de Mercure, de grandeur naturelle. Elle est acéphale et en pierre de Calissanne.

3° Un autel votif consacré à Mercure, dieu de l'éloquence. Une bouche au milieu d'un grand M, sur le haut de la face principale. Pierre de Rognes.

4° Une stèle avec l'inscription:

AC
CO
RO
A Accorus.

Pierre de Calissanne.

BEAULIEU

Une statuette acéphale, en pierre de Calissanne, représentant un juge assis, portant la bulle suspendue à un collier, avec cette inscription:

STATIA PHTENGIS DAT.

M. Fauris de Saint-Vincens a écrit, en 1812, un mémoire sur cette statuette.

LES CAUVINS

1° Un petit pavé en marbre.

2° Un moyen bronze de Balbinus, un peu fruste. Médaille assez rare.

AU GRAND SAINT-PAUL

1° Un gnomon ou horloge solaire portative, coupé par le milieu. Pierre de Calissanne.

2° Deux mortiers en pierre dure.

3° Un moulin à bras en basalte.

4° Un autel votif avec la cuvette en forme de navette. Pierre de Rognes.

5° Une statue représentant un prêtre de Bacchus. Un cordon tressé ceint la tête du personnage, descend sur les épaules, se croise sur le milieu de la poitrine et redescend sur chaque jambe. De ce cordon, de distance en distance, se détachent des feuilles

de vigne, de lierre, et des pommes de pin. Cette intéressante statue, à laquelle il ne manque que les bras et le bas des jambes, a dû autrefois être peinte, à en juger par quelques traces de vermillon. Elle est d'une pierre aussi fine et aussi blanche que le marbre.

6° Une grande brique consulaire remontant au consulat de PAETINVS et d'APRONIANVS, en l'an 123 de J-C, 7° année du règne d'Adrien.

7° Une brique sigillée avec la marque, en forme de fer à cheval, du potier: NEVSTOMI.

8° Sept disques en brique avec un trou au milieu. Ces instruments devaient servir comme polissoir ou comme meule à aiguiser. L'un deux seulement ressemble parfaitement à une poulie avec sa rainure tout autour. Se trouve rarement.

9° Une cassolette en bronze. Cette petite boite en forme de coeur était suspendue au cou par les dames gallo-romaines. Les trois petits trous pratiqués sur un côté, servaient à donner issue aux parfums que contenait cet ornement féminin.

10° Deux bagues en bronze.

11° Deux petites cuillères en bronze un peu usées.

12° Deux fioles dites lacrymatoires en verre.

13° Trois lacrymatoires en terre cuite.

14° Quatre lampes funéraires en terre cuite, avec des sujets représentés dessus.

15° Deux os de boeuf : le premier a deux petits trous à égale distance, et l'autre un seul au milieu. L'usage de ces objets parait inconnu.

16° *Dans une fosse renfermant des ossements humains:* une lame d'épée en fer, longue et à deux tranchants; quelques débris de son fourreau en fer ; une longue lance en fer (*cuspis*) avec la pointe en fer (*speculum*) pour la ficher en terre, en outre deux anneaux en fer ayant servi au ceinturon. C'est l'armement complet d'un guerrier mort et enterré sur les lieux.

17° Huit haches en silex, dont une d'une grosseur peu commune.

18° Cinq médailles marseillaises ayant au revers le taureau cornunète. (P.B.)

Deux médailles consulaires en argent.

Un Divvs Augustus. (G.B.).

Un Néron magnifique. (G.B.).

Un Claude. (M.B.).

Un Adrien superbe. (G.B.).

Une Faustine vieille, admirable de conservation, avec une patine à faire

pâmer d'aise un amateur. (G.B.).

Un Lucius Vérus, étincelant de beauté. (G.B.).

Un Septime Sévère. (M.B.).

Un Caracalla qui a fait l'admiration de M. Laugier. C'est tout dire. (G.B.).

Une Mamaea. (G.B.).

Deux Gordien III, le pieux. (G.B.).

Une Etrusceilla (M.B.).
Un très-joli Gallus. (G.B.).
Un Postumus. (G.B.).
Un Tacite. (P.B.).

Alfred D'AUBERGUE

BRINDILLES DES JOURS

Gilbert Roche, sous le titre "Brindille des jours", nous donne quelques extraits de ses souvenirs de petit rognen des années trente dans chaque livraison des Annales, depuis le numéro 13. Ces textes sont tirés d'un recueil non encore édité.

En ce temps là, Rognes, comme Babylone, avait son prophète. Son nom ?... Vous le connaissez déjà :... Bertagne... Non, pas Monsieur le Maire !... Non, son cousin, qu'on désignait simplement par son patronyme ou, plus fréquemment, par son surnom: "Le Badant".
Sur l'apparence également on ne risquait pas de les confondre. D'abord, il était plus grand que son cousin, mais surtout, il faisait preuve d'un manque total d'élégance. Sous son vieux chapeau cabossé, des sourcils broussailleux abritaient des yeux un peu fiévreux. Un semis permanent de barbe blanche proliférait sur la peau distendue de sa figure où l'ossature saillait.

Sa maison marquait un petit renforcement dans la rue dite de La Bourgade. Il habitait le premier étage un logis de vieux garçon qu'on atteignait par un escalier étroit et raide.
En même temps que ses repas, il mijotait ses prophéties dans une pièce culottée des murs au plafond par la fumée d'une antique cuisinière chancelante.

On le rencontrait, marchant vite et marmonnant, sur le chemin de ses commissions, un sac noir de toile cirée à la main. Aussi rapide dans sa démarche que prompt à s'arrêter à la première rencontre, les échanges de banalités devenaient pour lui l'occasion de vaticiner.

Il n'avait pas le défaut de la plupart de ses confrères qui utilisent de préférence un langage hermétique, propre à toutes les interprétations. Non, lui ne trichait pas. Ses prévisions, il les donnait simplement, dans la langue de tout le monde, en provençal. Mais il nous présentait un monde à venir où tout se trouverait chamboulé.
Les enfants mangeraient leur soupe sur la tête de leurs parents. Les automobiles chasseraient les gens des trottoirs et les femmes et les curés porteraient des pantalons.
-- Vous verrez !
Il montrait son sac à provisions et son porte-monnaie.
-- Vous verrez !... Quand vous irez faire vos courses..., l'argent, vous l'apporterez dans le sac..., et la viande, la viande, elle tiendra dans le porte-monnaie !..
Il guettait la surprise sur la physionomie de son interlocuteur. Celui-ci, jouant le jeu, s'il ne l'éprouvait pas, la feignait.

-- Ben, alors !... Qu'est-ce que vous me dites là ?
Satisfait, il reprenait:
-- Vous verrez !... Oui !.. Et votre "bisteck" ?.. Oui !... Votre "bisteck", vous l'achèterez chez le cordonnier. Et vos souliers ?... Oui !;; Vos souliers, chez le... chez l'épicier.
Et il repartait en grandes enjambées en lançant encore quelques: "Vous verrez !"
Les gens se moquaient de ses élucubrations.
Bertagne, ingénieur hydraulique d'occasion, voulut un jour, dresser un barrage, de façon à retenir l'eau de pluie, sur le chemin communal desservant "Le Mont" . Ce qui lui aurait permis l'arrosage de quelques morceaux de terre qu'il possédait dans ce quartier.
Bertagne, visionnaire, projetait d'installer une ligne de rails, reliant sa propriété à la Coopérative Vinicole, afin d'y transporter ses raisins par wagonnets.
"C'est un phénomène ce Bertagne !" Tel était le jugement commun où entrait un peu de commisération. "Il devait être un peu dérangé..."

Puis, il y eut la guerre, l'occupation, les restrictions, les cartes d'alimentation, le marché noir et l'inflation. Bertagne ne vécut pas assez longtemps pour voir ses prédictions se réaliser. La ration de viande journalière ne devait pas peser plus lourd que le ticket correspondant et nous achetions très cher, au marché parallèle, le complément chez des bouchers improvisés. Je dis nous, mais je devrais préciser: ceux qui en avaient les moyens.
La guerre, il l'avait prévue terrible. Comme la majorité des prophètes, il avait une tendance au pessimisme. Il annonçait une apocalypse à sa façon où les hommes portaient la responsabilité de la fin du monde. La guerre serait universelle. Il n'y aurait pas de front. Des escadres d'avions bombarderaient les villes dont les habitants périraient par les gaz. " Ah, les gass ! Vous verrez ! "
Les villages, les collines, les campagnes flamberaient. La famine et la peste réduiraient tous les survivants.
Heureusement, toutes ces choses ne se sont pas réalisées entièrement. Mais, qui sait ? ... Peut-être la prochaine fois ?

Gilbert ROCHE

ROGNES, IL Y A 90 ANS

Il y a 90 ans, le quotidien "Le Petit Marseillais" publiait les nouvelles de Rognes, que vous découvrirez ci-dessous, que lui transmettait son correspondant local Léon Poutet.

N° du 14 Janvier 1908 :

Dimanche dernier, à l'hôtel Théry pavoisé à cet effet, autour d'une table artistiquement dressée par les soins intelligents de l'aimable et gracieuse Mme Barlatier, se réunissaient les conscrits de la classe 1887 qui fêtaient le 20° anniversaire de leur tirage au sort. On fit grand honneur à l'excellent menu. A la suite, on improvisa un concert, qui fut des plus brillants grâce au précieux concours de Mr Thomas Ernest l'exquis chanteur. Et nous devons aussi une mention spéciale à Mr Augustin Richaud, de Valcros qui, pour la circonstance avait quitté son vieux manoir pour venir désopiler la rate, de ses camarades d'armes, par ses chansons et ses déclamations provençales. En somme fête charmante.

Renseignements complémentaires:

Appartenant à la classe 1887, dont j'étais le doyen d'âge, je crus devoir prendre la parole au cours de ce banquet fraternel, et je m'exprimais ainsi: Mes chers camarades, à mon titre de doyen d'âge, privilège qui n'est certes pas à envier, permettez-moi de porter un toast en l'honneur de la classe dont nous fêtons en ce jour le 20° anniversaire. Mais, avant de vous exprimer mes souhaits, saluons ensemble la mémoire des disparus, que nous devrions avoir parmi nous aujourd'hui, à Décanis et à Bontemps, adressons l'expression émue de notre bon souvenir. Et maintenant, mes chers camarades, mes souhaits seront des plus simples et des plus sincères. Je souhaite que le maître de la destinée nous accorde de renouveler deux fois encore cette fête charmante, et que d'ici à ces jours lointains nous jouissions tous d'une santé parfaite, sans laquelle rien n'est possible. Je lève mon verre en l'honneur de la République que vous avez tous fidèlement servie, je bois à notre cher pays de Rognes, et à la classe 1887. Vive la Classe !

N° du 6 Février 1908:

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté du 17 Janvier dernier Mr le Préfet a maintenu Mr Michel Alfred dans ses fonctions de membre de la commission administrative de l'hospice pour quatre ans. A l'administrateur intègre et dévoué nous adressons nos plus sincères félicitations.

N° du 18 Février 1908:
Les nombreux clients de l'hôtel et café Jourdan apprendront avec peine la mort de Mr Parraud Denis, dit Tom-Pouce, le populaire garçon qui était employé depuis plus de trente ans dans l'établissement Jourdan. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui mardi à dix heures du matin. A sa famille éplorée nous adressons nos plus vives condoléances.

N° du 31 Mars 1908:
Entrefilet spécial: Exploit cynégétique. On nous écrit de Rognes, B.d. R. Le 30 Mars: Depuis longtemps nous ne sommes plus à compter les nombreux exploits cynégétiques des vaillants chasseurs qui se sont donné pour mission de détruire les animaux nuisibles qui pullulent dans les environs, mais aujourd'hui nous devons une mention spéciale au jeune Henri Battarel, qui vient d'accomplir une véritable prouesse.
Au cours de la battue de dimanche dernier, au quartier de Ponserot, dans un épais fourré, trois sangliers étaient cernés par une meute de chiens en furie; n'écoutant que son courage, en quelques sauts périlleux, Battarel fut au milieu des ragots, en tua un, et en blessa un autre très grièvement. La bravoure et l'adresse du jeune nemrod soulevèrent l'admiration de tous ses camarades, qui lui firent une ovation.

N° du 8 Avril 1908:
C'est avec un sentiment de bien douloureuse surprise que notre population a appris la mort de Mme Vve Thery, la digne mère de notre excellent ami Thery Alphonse, le si estimé entrepreneur. Ses obsèques auront lieu ce matin à 10 heures et nul doute que la population tout entière voudra rendre un dernier hommage à cette femme de bien qui jouissait de toutes les sympathies.

N° du 9 Avril 1908:
Comme nous l'avons annoncé, les obsèques de Mme Vve Thery ont été célébrées hier matin. Grossi par de nombreux amis venus de tous les environs, le cortège compact formé pour accompagner à sa dernière demeure la dépouille mortelle de cette femme de bien, a montré la vive sympathie dont elle était entourée. Puissent toutes ces marques d'estime être un adoucissement à la douleur de la famille éplorée.

N° du 21 Avril 1908:
Si tant il est vrai que "chacun prend son plaisir où il le trouve" nos concitoyens doivent être satisfaits des fêtes de Pâques, durant lesquelles il y en a eu pour tous les goûts: messe en musique, réunions électorales, bal, café concert, et concert musical sur la place publique. Ce dernier a eu un attrait tout particulier grâce à notre jeune concitoyen Bonnaud Maurice, élève du conservatoire de Marseille, qui ne vient que trop rarement nous faire apprécier les progrès incontestables qu'il fait sous l'habile direction de son excellent professeur Mr Leydet.

N° du 2 Mai 1908:
Un bon et brave père de famille, le sieur Dalmasso Jean, bûcheron, a disparu depuis mercredi soir et, malgré toutes les recherches, il n'a pu encore être retrouvé. Voici son signalement: âgé de 45 ans, taille petite, front découvert, yeux gris clair, nez gros, bouche grande, menton rond, visage ovale, teint rouge, corpulence proportionnée. Le disparu porte un pantalon bleu, un tricot coton marron foncé, une casquette foncée et des gros souliers ferrés. Ceux qui pourraient donner quelques renseignements sont priés de les adresser à Mr le maire de Rognes.

N° du 4 Mai 1908:
Elections municipales. télégramme. Rognes. La liste de la municipalité sortante est entièrement réélue.

N° du 8 Mai 1908:
Inséré aux faits divers. Les Désespérés. Rognes. B.d. R. 7 Mai. Mr le maire de Rognes a reçu hier de Coudoux un télégramme l'informant que l'on avait découvert dans le canal de Marseille le cadavre du nommé Dalmasso Jean, bûcheron, dont nous avions annoncé la disparition et donné le signalement dans notre numéro de 2 Mai. On attribue ce suicide aux souffrances physiques. Dalmasso laisse une veuve et quatre enfants en bas âge. Nous leur présentons nos sincères condoléances.

N° du 19 Mai 1908:
Dans la séance de dimanche, sous la présidence de Mr Michel Hippolytte, doyen d'âge, le conseil municipal a réélu maire Mr Bonnaud Julien et adjoint Mr Guitton J-B, qui nous administrent depuis huit ans.

N° du 15 Juin 1908:
Nous signalons volontiers le succès complet que nos écoles viennent d'obtenir au certificat d'études. Tous les élèves présentés ont été reçus. Ce sont: Palustran Yves, Chabot Louis, Girard Armand et Jeanne Philip de l'enseignement laïque; Eulalie Auzet, Fernande Philip et Léonie Bonnet de l'enseignement libre.

N° du 16 Juin 1908:
La société musicale de Simiane avait pris dimanche dernier notre charmante localité pour but d'une excursion. Reçus à l'entrée du pays par notre Philharmonique, dont le président Mr Guitton leur souhaite la bienvenue en excellents termes, nos hôtes vont d'abord saluer les autorités devant la mairie où un apéritif d'honneur leur est offert. Un brillant concert est ensuite donné sous l'habile direction de Mr Ernest Barthélémy, le jeune et distingué chef de cette vaillante phalange, à qui Mlle Appollonie Bonnaud offre gracieusement un superbe bouquet au nom de la nombreuse assistance qui applaudit frénétiquement. Ensuite, au

milieu de l'enthousiasme général, la gracieuse Mlle Claire Girard offre aussi une superbe gerbe de fleurs aux aimables excursionnistes. A midi, un banquet servi par l'hôtel Jourdan réunissait 110 convives dans la vaste salle des Colonnes. Au dessert, d'excellents discours sont prononcés par Mrs Guitton, Fraisse, Cottel Maure, et par Mr Alexis, notre estimé conseiller général. Bref, fête charmante dont chacun gardera un bon souvenir.

N° du 27 Juin 1908:
C'est avec joie que notre population a salué la lumière électrique, qui a brillé dans nos rues, avant hier soir, pour la première fois. A ce sujet, nous sommes autorisés à dire que le courant étant établi définitivement l'on peut d'ores et déjà obtenir des abonnements particuliers en s'adressant à Mr Marsal, chef de section de la compagnie électrique du Littoral méditerranéen, à La Roque d'Anthéron.

N° du 16 Juillet 1908:
Le 14 Juillet a été célébré avec le même programme que les années précédentes. Comme toujours, l'attraction principale a été le bal, qui n'a pris fin qu'à 2 heures du matin. Les illuminations électriques ont eu leur grosse part de succès et, en somme, la fête a pleinement réussi. N° du même jour, 16 Juillet 1908. Au moment où la fête nationale battait son plein, l'on apprenait avec une pénible surprise la mort de Mme Julie Granon, la digne épouse de notre ami Granon, l'estimé conseiller municipal. Nous adressons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

N° du 25 Septembre 1908:
Nous enregistrons avec peine la mort de Mr Pelegrin Désiré, ancien conseiller municipal, oncle de notre excellent ami Alphonse Pelegrin, capitaine au 59°. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. Nous adressons à la famille éplorée nos plus affectueuses condoléances.

N° du 28 Décembre 1908:
Sans avoir la renommée du Périgord notre pays n'en produit pas moins des truffes succulentes et des spécimens d'une rare grosseur. Qu'on en juge. Le sieur Soulier Henri, l'un de nos plus réputés chercheurs du précieux tubercule, vient d'en trouver un pesant le poids respectable de 770 grammes. Cette truffe d'une conformité parfaite a fait ici l'admiration de tous.

Léon POUTET

fouille du vieux village de Rognes
quartier saint Martin

SERVICE REGIONAL
DE L'ARCHEOLOGIE
N° 171 - 1998
Autorisation DRACAR
le,

N° № 2453

Préfecture de la région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Le Préfet de Région, Préfet des Bouches-du-Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur

VU la loi validée du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques et notamment son titre II ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Gilles BRINGER** procèdera à une opération préventive de

[X] fouille
[ ] fouille d'évaluation archéologique
[ ] fouille nécessitée par l'urgence absolue

à partir du 15/07/98 jusqu'au 15/08/98

concernant en région **PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR**,
le(s) site(s) de: Vieux Village
Département: BOUCHES-DU-RHONE
Commune: ROGNES
Cadastre: Année cadastrale: 1968 Parcelle(s): AC

Numéro de site: 13 082 21
Coordonnées Lambert: x = 842.630 y = 3156.070

Organisme de rattachement : ASS.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération le responsable scientifique de l'opération remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et un document final de synthèse, tels que définis par la circulaire du 05/07/93 relative aux obligations liées à l'achèvement d'une fouille archéologique préventive.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le - 8 JUIL 1998

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Directeur Régional,
P.O. Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Xavier GUTHERZ

COPIES A :

[ ] Intéressé(e)
[ ] Organisme de rattachement
[ ] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)
[ ] Préfet de région
[ ] Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)
[ ] Mairie(s)
[ ] Gendarmerie
[ ] Direction régionale des affaires culturelles
[ ] Sous-direction de l'archéologie

Extrait de la carte IGN 1/25000

Village de Rognes (13)

site du vieux village

quartier saint Martin ()

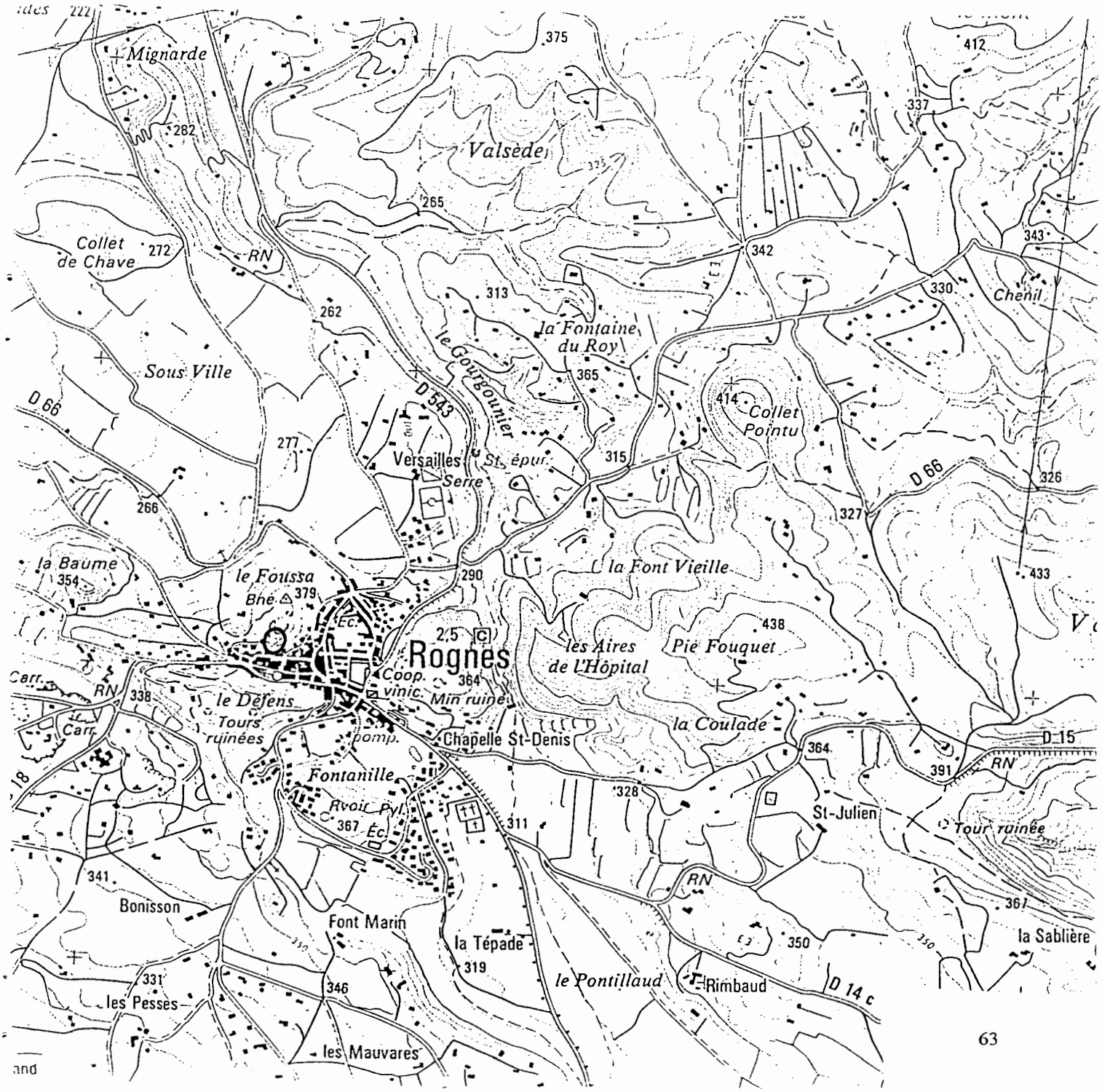

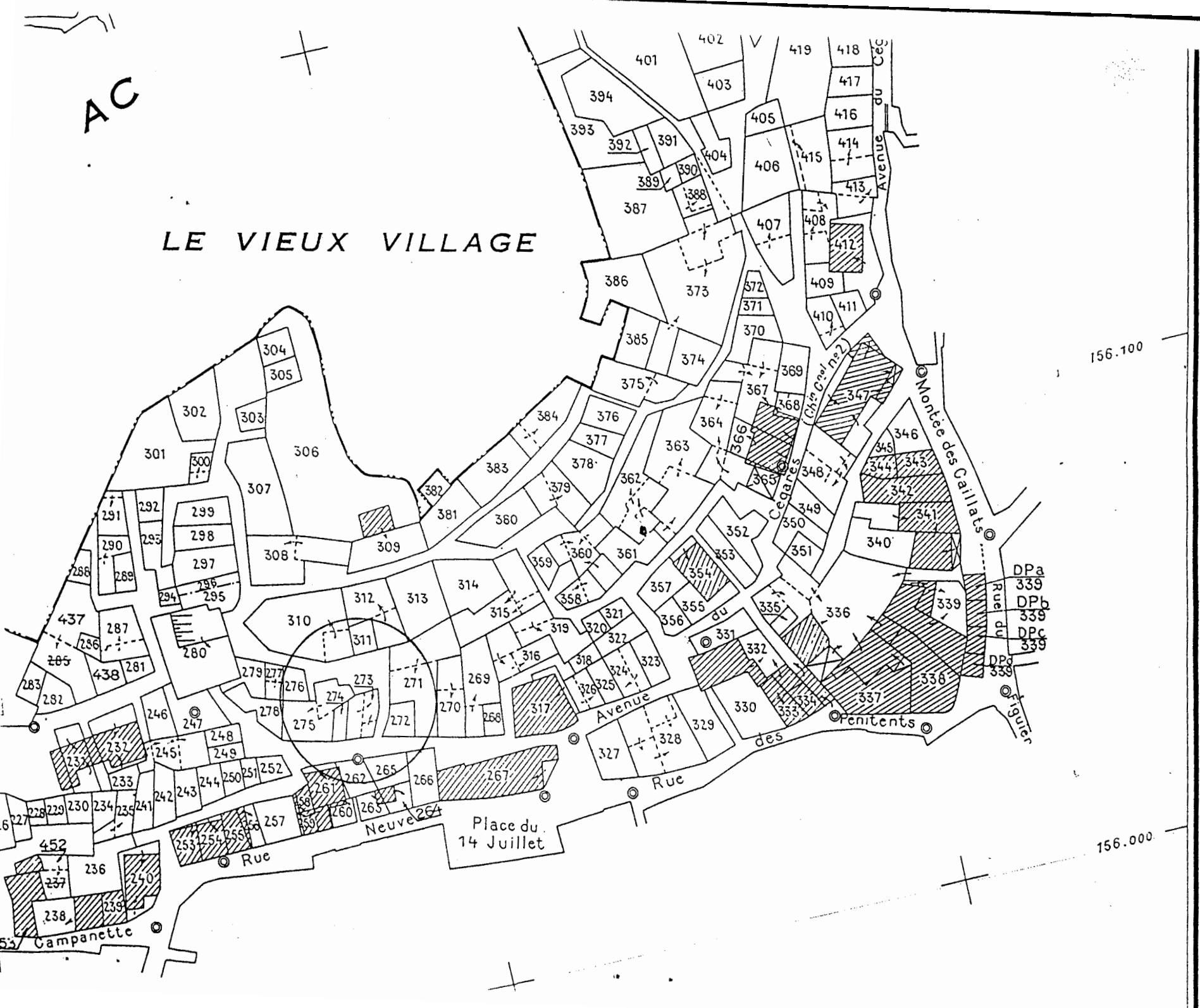

Plan cadastral de 1835
Le vieux village section AC

Vue générale de la rue saint Martin (photo n°1).

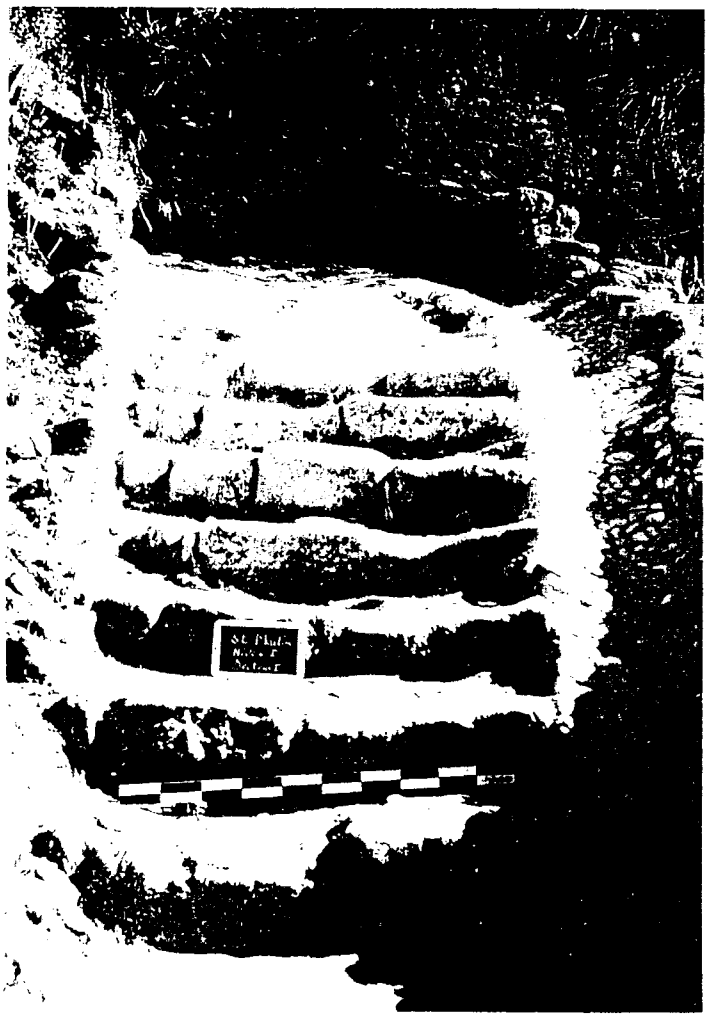

Vue générale de l'escalier sud (photo n°2)

Marches de l'escalier sud (photo n°3).

Escalier du secteur II (photo n°4).

Vue générale de la rue du secteur II (photo n°5

Vue de Rognes à partir de la rue du secteur II (photo n°6).

RAPPEL DES FAITS :

Rognes est un village de structure médiévale situé entre la chaîne de la Trévaresse au sud et la vallée de la Durance au nord. Ce village perché est dominé par un petit plateau appelé le Foussa. Cette hauteur culmine à 379 mètres d'altitude. Elle est naturellement protégée par une barre rocheuse pouvant atteindre une dizaine de mètres par endroits. L'ancien village est accroché, pour la plus grande partie, au pied de la barre rocheuse. Le terrain qu'il occupe accuse une forte dénivellation. Son orientation est sud-sud-est.
L'ensemble bénéficie ainsi d'une vue largement dégagée. Cette situation est certainement l'élément majeur qui favorise l'installation du village de Rognes en ce lieu.

L'histoire du village* est relativement bien connue à partir du Moyen-Age. A la fin du 12ème siècle, une citadelle est érigée sur le Foussa. Cette fortification s'organise au cours des siècles. Le village est ainsi protégé par une enceinte descendant du Foussa. La citadelle est détruite au début du 17ème siècle. Le village livré à lui-même, perdure jusqu'au début du 20ème siècle. C'est un séisme qui a raison de lui le 11 Juin 1909. Ce séisme terrifiant rend le site du Foussa et ses abords vierges de toute habitation.

Voici deux ans qu'a débuté le chantier de dégagement des ruines de l'ancien village détruit pendant le séisme. Ce travail est programmé sur une dizaine d'années. Le projet naquit d'un intérêt commun : la volonté de la municipalité et de l'association des Amis du Vieux Rognes de redécouvrir et restaurer ce riche patrimoine. Cette initiative a pour finalité de mieux connaître le village avant sa destruction. Ceci en dégageant et confortant les rues principales qui jadis permettaient l'accès au plateau du Foussa.

Il était temps. La plupart des ruines sont ensevelies sous une importante couche de démolition. Elles se dégradent davantage année après année. L'action de la végétation sur les murs de soutènement cumulée aux mauvaises conditions climatiques provoque des éclatements de murs et des glissements de terrains. Une interprétation sensée n'est plus possible du fait que les rues ne se distinguent plus des habitations.

* Monographie de Rognes : les amis du vieux Rognes
* Le temps retrouvé : édition équinoxe

La méthodologie à utiliser pour ce projet reste simple en théorie. Dans un premier temps, il faut dégager les voies communales encombrées par une épaisse couche de destruction. Ensuite il sera nécessaire d'entreprendre le confortement des ensembles dégagés tout en respectant le plus fidèlement possible les structures et le matériau autrefois utilisés. Tout au long du déblaiement, l'identification des rues doit être faite par rapport au plan cadastral de 1835, afin de ne pas intervenir sur des parcelles privées. Ce plan cadastral reste le seul point de référence utilisable pour le bon déroulement du chantier.

Cette vaste opération est confiée pour le second été consécutif à une équipe de l'association APARE, qui est déjà intervenue les années précédentes sur la chapelle Saint-Marcellin. Le site du Foussa est inclus dans différents rayons de protection de bâtiments protégés au titre des monuments historiques. De ce fait le travail de l'APARE est suivi par l'architecte des bâtiments de France J.P Louvet.

Si l'histoire du village de Rognes est bien connue à partir du Moyen-Age, il n'en est pas de même pour les époques antérieures. Y a-t'il eu occupation du Foussa pendant les époques protohistorique et antique ? Les prospections de terrain effectuées sur les lieux par G.Almes donnent un début de réponse. La présence de nombreux tessons de céramique préromaine est attestée sur le plateau. Ces tessons sont répartis de façon uniforme sur toute la superficie. Un habitat d'époque paléochrétienne est mentionné au sud-est du plateau. Il n'est pas utile de détailler davantage le résultat de ces prospections pour se rendre à l'évidence qu'il y a bien eu une occupation antérieure au 13ème siècle sur le Foussa et ses alentours.

De ce fait, l'équipe de l'APARE se doit de bénéficier d'un suivi et d'un appui archéologique. A la demande de J.P Louvet et de l'association des Amis du Vieux Rognes, une autorisation de fouille a été formulée à titre préventif.

Deux objectifs l'ont motivée :

- permettre une intervention archéologique en cas de découverte inattendue d'un niveau archéologique.

- permettre un ramassage systématique de l'ensemble du mobilier toutes époques confondues.

Cette autorisation de fouille a été accordée pour la période du chantier par le service régional de l'archéologie.

FOUILLES DU VIEUX VILLAGE :

Les équipes de l'APARE ont scrupuleusement suivi la tâche qui leur a été attribuée. Aucun niveau antérieur à celui des rues du village de 1909 n'a été dégagé. Par conséquent, seul le ramassage du mobilier s'est avéré nécessaire. Cette opération s'est prolongée pendant toute la durée du chantier. L'ensemble des découvertes s'est fait dans l'épaisse couche de destruction recouvrant le niveau tant convoité. Celle-ci peut atteindre jusqu'à 1,8 m par endroit. Elle ne contient pas que du matériel contemporain au village meurtri par le séisme, puisque du mobilier d'époque antique en a été retiré. Ce phénomène peut s'expliquer par la formation de glissements de terrain ponctuels, entraînant un mélange de plusieurs couches d'époques différentes. Ces mouvements se sont produits dès le séisme mais également après.
Partant de ce constat, il ne fait pas de doute qu'il existe bien un ou plusieurs niveaux antiques en place sous le vieux village de Rognes.

Toutefois, la majeure partie du matériel découvert reste attribuée au 19ème et début 20ème siècles. Il est constitué en majorité de tessons de céramique et de verre, d'objets métalliques, et d'éléments en pierre de taille.

Ce document regroupe les résultats des deux campagnes effectuées sur le vieux village de Rognes par l'APARE. Les structures dégagées sont arbitrairement découpées en deux secteurs :
Secteur I : chantier été 1997
Secteur II : chantier été 1998
Le ramassage et la découverte du mobilier durant le chantier de 1997 se sont faits dans les mêmes conditions que celui de cette année.

Secteur I :
Le secteur I comprend la rue Saint-Martin et l'escalier sud (plan général).

Rue Saint-Martin (cadastre 1835, planche n° 1, photo n° 1)
La rue Saint-Martin est l'axe principal permettant de relier le bas du village à la place Saint-Martin, aujourd'hui disparue. Cette place se trouve sous l'emplacement actuel du réservoir d'eau de la ville de Rognes (parcelle 280).
Cette rue est large d'environ 3 m. Elle est bordée de part et d'autre d'un caniveau. Sa partie centrale était initialement bombée. Elle se compose d'un niveau d'argile jaunâtre mélangée avec un fin gravillon, comme on le constate encore encore à mi-hauteur de la rue. Les caniveaux sont de forme concave et entièrement caladés.

Planche n°1

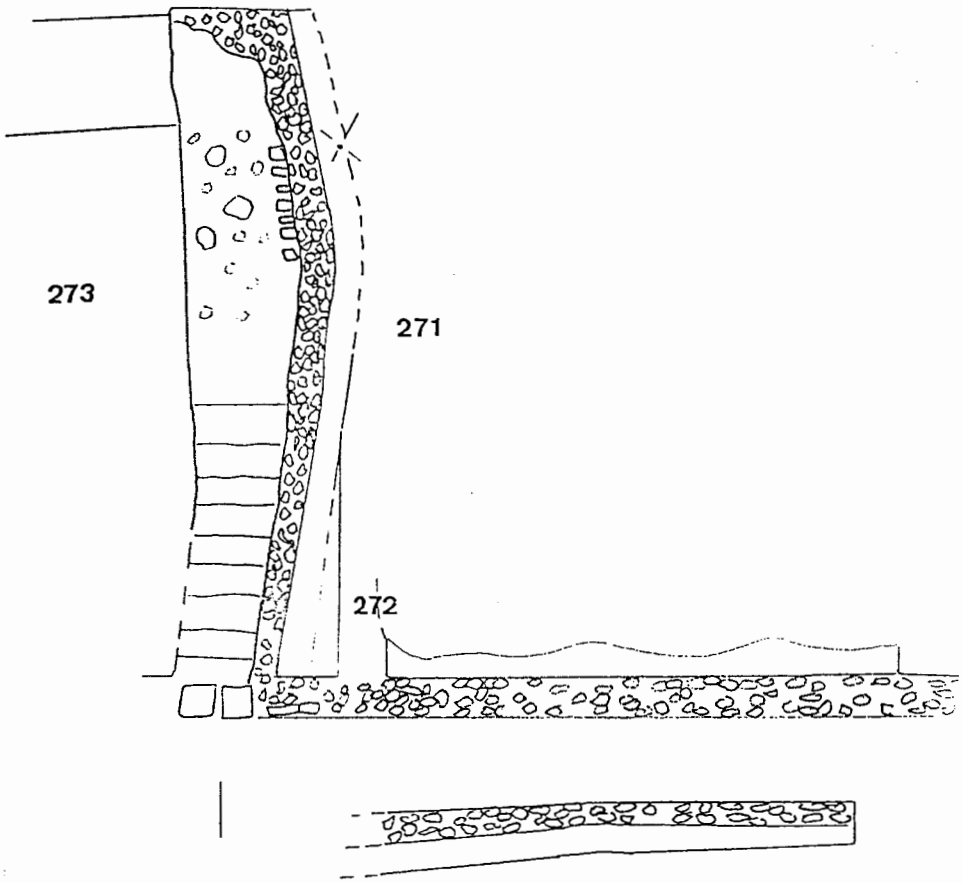

Identification du secteur n°1
sur le plan cadastral de 1835

Escalier sud (cadastre de 1835, planche n°1, photo n°2)

Cette rue a été retrouvée murée à son extrémité basse et comblée sur toute sa longueur. Cette modification a certainement été apportée après le tremblement de terre pour des raisons de sécurité. Partant de la rue Saint-Martin, elle se développe sur 13 m vers le nord.
Elle se compose de deux parties distinctes :

- En partie basse, d'un escalier constitué de 10 marches, réparties sur 5,5 m. Ses marches sont conçues pour leur partie antérieure en pierres taillées, tandis que l'arrière est en blocage (photo n° 3).
- En partie haute, d'une portion de rue rectiligne de 7,5 m. Elle est constituée d'une terre argileuse dense et grossièrement caladée.

L'ensemble est longé par un caniveau parfaitement caladé. Celui-ci repose partiellement sur l'ancien rempart de Rognes.

Secteur II

Le secteur II se compose d'un escalier au sud, d'une petite place au nord, et d'une rue qui s'étire vers l'ouest.

Cet escalier (photo n° 4, plan général) est perpendiculaire à la rue de l'escalier sud (secteur I). Il n'est que partiellement dégagé et a été reconstitué sur trois marches. Il n'est de forme rectiligne que sur toute sa partie basse. Celle-ci se compose de six grandes marches dont trois sont visibles aujourd'hui. Il devient tournant sur sa partie haute (portion non dégagée). Il permet ainsi l'accès à une petite place (photo n° 5).

Cette place possède un caniveau caladé au sud. A l'ouest, une structure en gros appareil est visible sur deux assises. Sa fonction n'a pu être définie. Elle reçoit à l'une de ses extrémités un évier taillé dans un bloc en pierre de Rognes. Cet ensemble ne figure pas sur le plan cadastral de 1835. Ce rajout s'est donc effectué entre 1835 et 1909.

Le rue qui s'étend vers l'ouest (photo n° 5) donne accès à l'ancienne place Saint-Martin. Son dégagement a été associé à celui de trois parcelles privées, avec l'accord de leurs propriétaires (parcelles 277, 276, 274). Les parcelles comportent deux citernes et une cour intérieure (plan général). Le sol des citernes est carrelé. Leurs murs sont crépis sur une quinzaine de centimètres. La dernière utilisation de ces citernes a été celle de dépotoir. En effet une grande quantité de mobilier en a été extraite. Ce mobilier constitue un formidable tessonier daté avec certitude d'avant 1909. La présence de ces dépotoirs en fond de citerne, laisse penser à un abandon antérieur au séisme de 1909.

Inventaire du mobilier découvert sur le secteur I

Mobilier métallique				Céramique	Autres
Rue Saint-Martin		Escalier sud		Tessons de céramique 17e, 18e, 19e et début 20e siècles	Tessons de verre
					Fragments d'os animal
					1 chaussure en cuir
					Multiples pierres de taille
Période antique	**Autres**	**Période antique**	**Autres**		
1 monnaie romaine (as du haut empire)	1 statuette (période indéterminée)		1 dé à coudre en bronze période proposée : Moyen Âge		
	1 bracelet en bronze (période indéterminée)				
	2 anneaux de bronze		1 monnaie en bronze de Louis XIII (1640)		
	1 piège à loup en fer 2 coins de haches 1 faux en fer 1 louche en fer péride proposée : début 20e siècle				
	1 monnaie en bronze de Napoleon III				
	1 monnaie en bronze de Louis XVI				
	2 monnaies non identifiées				
	Multiple clous et fragments de fer				

L'accès à la cuve haute (parcelle 277) se fait par une cour intérieure (parcelle 276). Cette petite cour, initialement enclose de murs, donnait sur la rue par l'intermédiaire d'un seuil. Cette cour est composée d'un sol en terre battue grossièrement caladé. Il faut noter la présence d'un beau seuil en pierre de Rognes utilisé en réemploi dans l'une des parois de cette même citerne.

La fouille du secteur II s'est arrêtée près de l'ancienne place Saint-Martin (parcelle 280). Les deux ensembles dégagés jusqu'à présent donnent une vision partielle des ruines du vieux village. On découvre un plan d'urbanisme serré qui s'organise sur un terrain de forte dénivellation. La vue qui se révèle de ce point est magnifique (photo n° 6).

Le matériel recensé couvre plusieurs époques. La découverte d'éléments d'époque antique reste infime par rapport à deux époques plus récentes. Cependant, elle doit être prise en compte afin de rester vigilant quant aux chantiers futurs.

L'ensemble du mobilier a été confié à l'association des Amis du Vieux Rognes. Il est actuellement entreposé dans leur local.

G. Bringer avec la collaboration des membres de l'association des Amis du Vieux Rognes (G.Almes et P.Franc) et de ceux de l'APARE.

Planche n°2

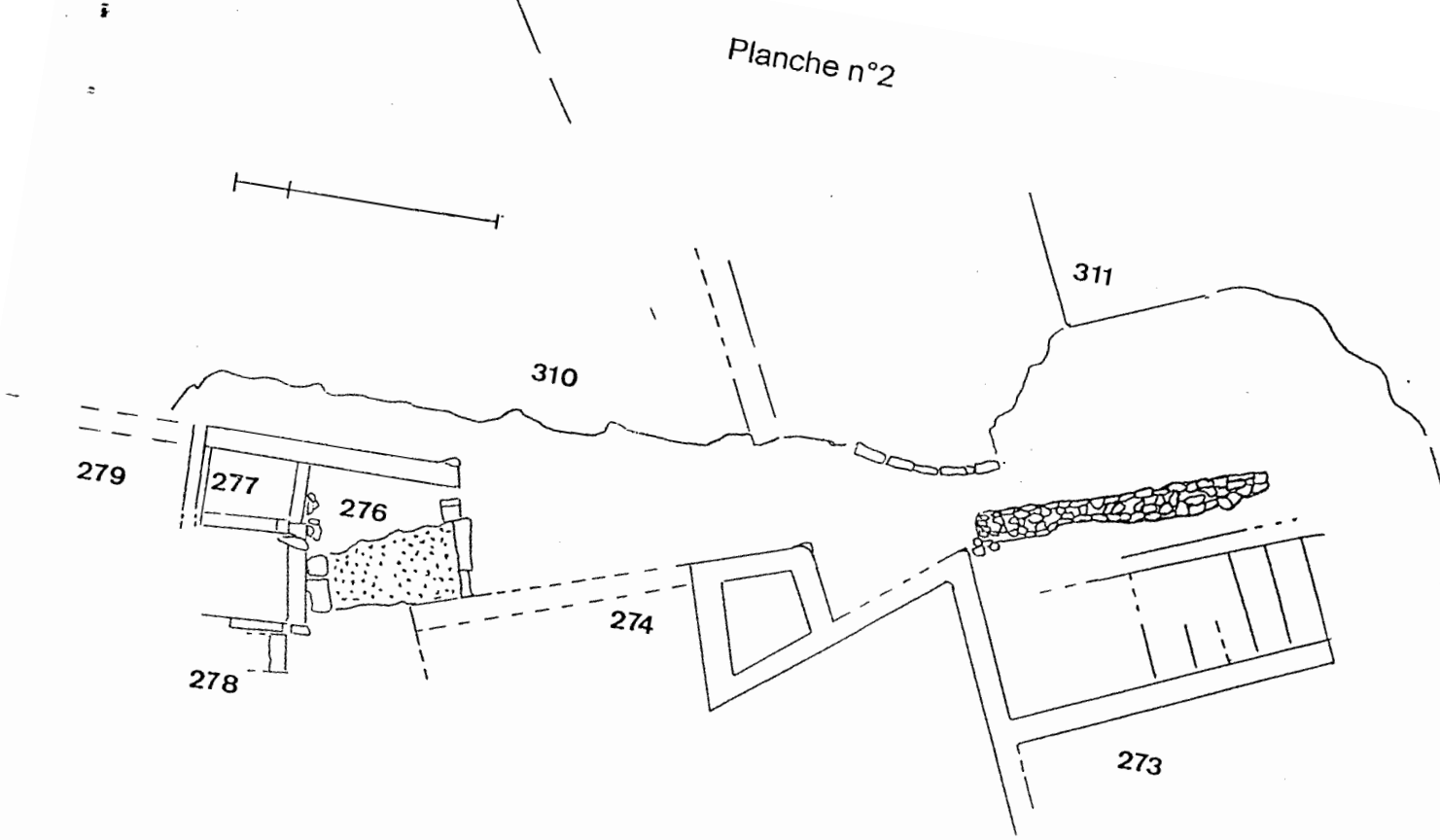

Identification du secteur n°2
sur le plan cadastral de 1835

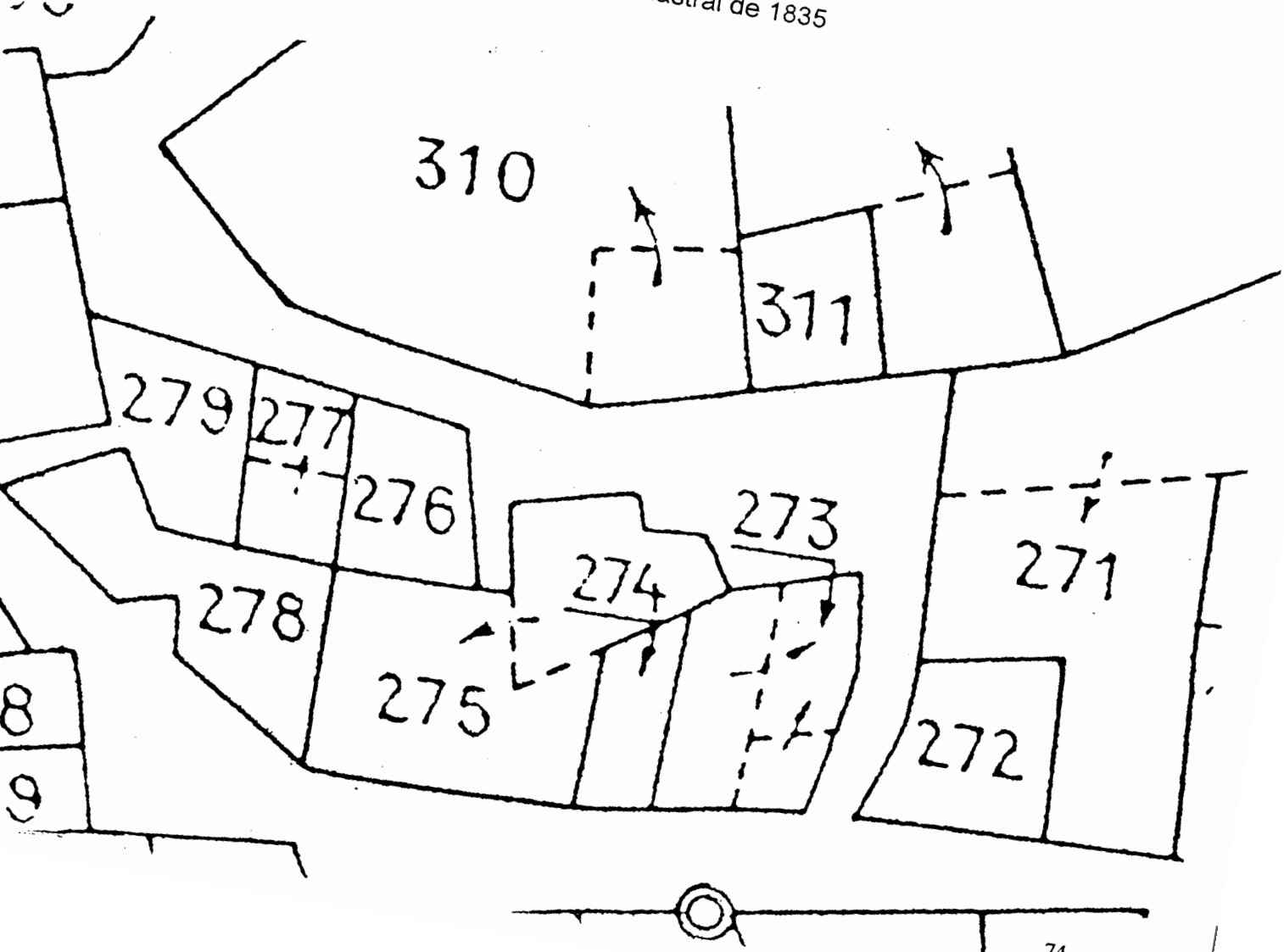

Inventaire du mobilier découvert sur le secteur II

Mobilier métallique				Céramique	Autres
Escalier, place, rue		Citernes		tessons de céramique 17e, 18e, 19e et début 20e siècles	1 fragment de meule en grés d'époque néolithique final
					Multiples pierres de taille
Période antique	**Autres**	**Période antique**	**Autres**	6 fragments de dolium (époque romaine)	Tessons de verre
					Fragments d'os animal
2 monnaies en bronze (petits bronze de Marseille 1e siècle av JC)	2 anneaux en bronze 1 boucle de ceinture en bronze 1 médaille religieuse en bronze 2 bouttons en bronze 1 dé à coudre en bronze		1 broche en cuivre	2 tessons de céramique ditent grise (4e ou 5e siècle ap. Jc)	
1 chatton de bague en bronze			2 boutons en bronze		
1 élément de lampe à huile en bronze			Diverts éléments métalliques		
	1 monnaie en bronze de Victor Emmanuel II -1862				
	1 monnaie en bronze de la révolution				
	1 monnaie en bronze de Louis XIII				
	2 monnaies en bronze non identifiées				
	Multiples objets métallique (clous, fragments de fer,..)				

Site : vieux village de Rognes
Quartier : saint Martin

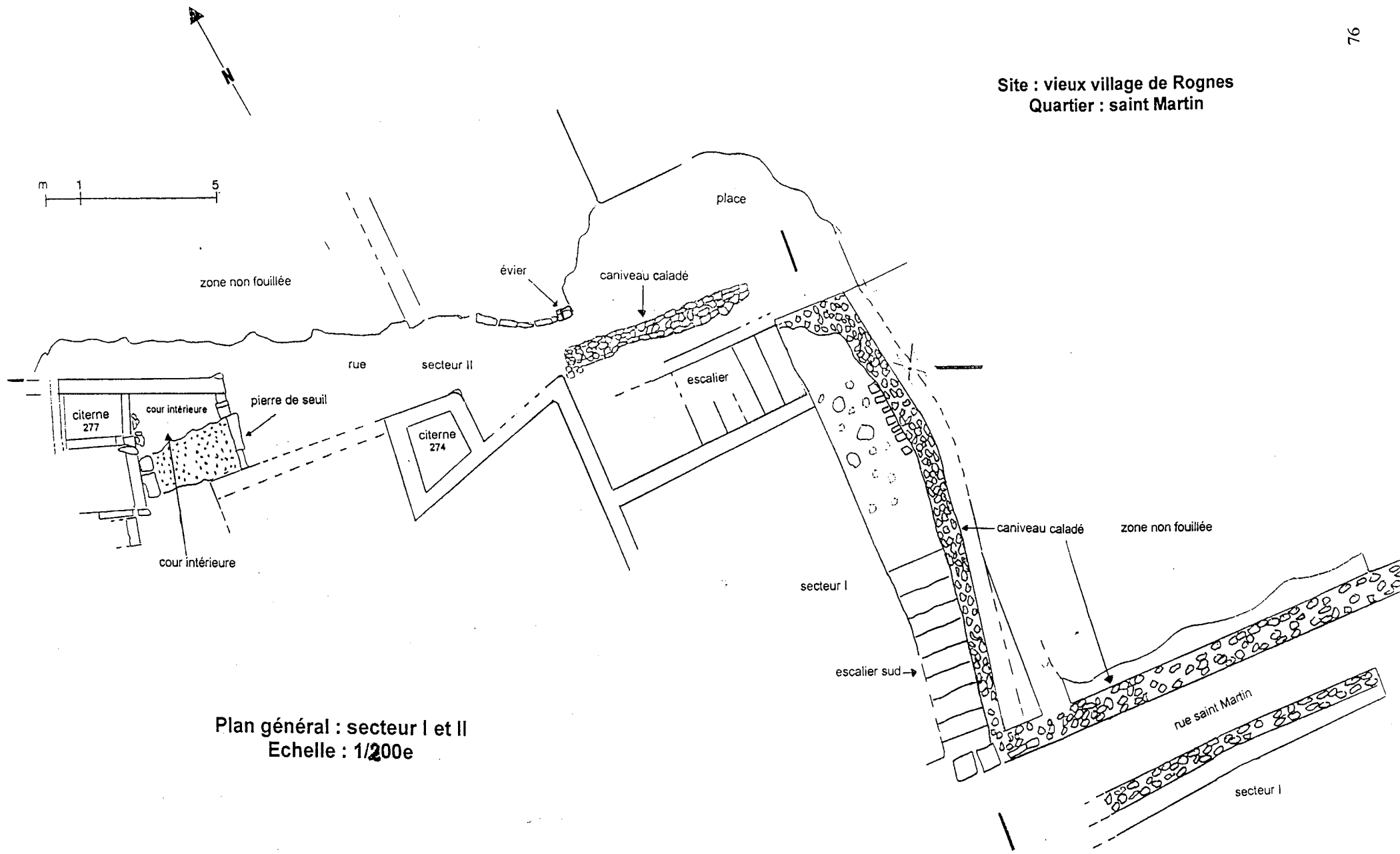

Plan général : secteur I et II
Echelle : 1/200e